

# CRUZILLE

Bulletin Municipal n° 18 janvier 2004



*Cruzille ... des crays aux combes*





## *Le mot du Maire*

L'année 2003 restera gravée dans les mémoires par sa climatologie hors du commun.

Tous les records de température ont été battus depuis que les services de météo France existent.

Qui aurait imaginé voir un jour des vendanges se terminer fin Août ?

Quoi qu'il en soit vous découvrirez dans les pages qui suivent les réalisations qu'a connu CRUZILLE au cours de cette année.

Ce n'est qu'en 2004 que la construction prévue près de l'église verra le jour. L'indisponibilité de certains artisans nous a contraints à reporter les travaux de quelques mois.

Mais déjà d'autres chantiers animent notre réflexion : ils sont aussi nombreux que variés, tels que la réorganisation du cimetière, l'entretien des lavoirs ou bien la maîtrise des effluents vitivinicoles afin d'éviter le dysfonctionnement de notre lagune.

Je terminerai en remerciant les auteurs des différentes informations recensées dans ce bulletin. Le dossier est cette année consacré à l'étymologie des noms des lieux-dits : bonne promenade à la découverte du patrimoine de notre village. Sachez le préserver .

Dans l'attente de vous retrouver nombreux à la soirée du 10 Janvier,

je vous souhaite une bonne et heureuse année 2004 : qu'elle vous réserve une bonne santé à vous et à vos proches et qu'elle soit surtout plus clémente que 2003.



## Compte Administratif 2002

### DÉPENSES

|           |                              |                   |
|-----------|------------------------------|-------------------|
| <b>11</b> | Charges à caractère général  | <b>38 706.27</b>  |
| <b>12</b> | Charges de personnel         | <b>50 075.14</b>  |
| <b>22</b> | Dépenses imprévues           | -                 |
| <b>23</b> | Virement à la section d'inv. | -                 |
| <b>65</b> | Autres charges de gestion    | <b>24 405.92</b>  |
| <b>66</b> | Intérêts d'emprunts          | <b>2 651.54</b>   |
| <b>67</b> | Charges exceptionnelles      | <b>0.01</b>       |
|           | <b>TOTAL</b>                 | <b>115 838.88</b> |

#### EXCÉDENT GLOBAL DE :

**49 599.79 €**

### RECETTES

#### FONCTIONNEMENT

|            |                          |                    |
|------------|--------------------------|--------------------|
| <b>02</b>  | Report à nouveau         | <b>37 603.55</b>   |
| <b>13</b>  | Atténuation de charges   | <b>492.86</b>      |
| <b>70</b>  | Vente de produits        | <b>2 068.35</b>    |
| <b>73</b>  | Produits de la fiscalité | <b>62 047.00</b>   |
| <b>74</b>  | Dotations et participa-  | <b>73 556.70</b>   |
| <b>75</b>  | Autres produits          | <b>1 529.16</b>    |
| <b>76</b>  | Produits financiers      | <b>4.97</b>        |
| <b>77</b>  | Transfert de charges     | <b>2 509.93</b>    |
|            | <b>TOTAL</b>             | <b>179 812.52</b>  |
| Excédent : |                          | <b>63 973.64 €</b> |

#### INVESTISSEMENT

|           |                               |                    |
|-----------|-------------------------------|--------------------|
| <b>1</b>  | Déficit antérieur reporté     | <b>32 819.77</b>   |
| <b>16</b> | Emprunts et cautions          | <b>9 921.76</b>    |
| <b>20</b> | Immobilisations incorporelles | -                  |
| <b>21</b> | Immobilisations corporelles   | <b>8 725.99</b>    |
| <b>23</b> | Immobilisations en cours      | <b>3 132.62</b>    |
|           | <b>TOTAL</b>                  | <b>54 600.14</b>   |
| Déficit : |                               | <b>14 373.85 €</b> |

|              |                                          |                  |
|--------------|------------------------------------------|------------------|
| <b>21</b>    | Virement de la section de fonctionnement | -                |
| <b>10</b>    | Réserve                                  | <b>32 819.79</b> |
| <b>10222</b> | Fond de Compensation de la TVA           | <b>4 042.00</b>  |
| <b>13</b>    | Subventions d'investissement             | <b>3 364.50</b>  |
|              | <b>TOTAL</b>                             | <b>40 226.29</b> |

## Budget Prévisionnel 2003

### DÉPENSES

### RECETTES

### FONCTIONNEMENT

|           |                              |                |
|-----------|------------------------------|----------------|
| <b>11</b> | Charges à caractère général  | <b>41 650</b>  |
| <b>12</b> | Charges de personnel         | <b>56 110</b>  |
| <b>22</b> | Dépenses imprévues           | <b>10 000</b>  |
| <b>23</b> | Virement à la section d'inv. | <b>46 799</b>  |
| <b>65</b> | Autres charges de gestion    | <b>26 350</b>  |
| <b>66</b> | Charges financières          | <b>1 926</b>   |
| <b>67</b> | Charges exceptionnelles      |                |
|           | <b>TOTAL</b>                 | <b>182 835</b> |

|           |                             |                |
|-----------|-----------------------------|----------------|
| <b>02</b> | Report à nouveau            | <b>49 600</b>  |
| <b>13</b> | Atténuation de charges      | <b>-</b>       |
| <b>70</b> | Vente de produits           | <b>1 920</b>   |
| <b>73</b> | Produits de la fiscalité    | <b>59 859</b>  |
| <b>74</b> | Dotations et participations | <b>69 756</b>  |
| <b>75</b> | Autres produits             | <b>1 700</b>   |
| <b>76</b> | Produits financiers         | <b>-</b>       |
| <b>77</b> | Transfert de charge         |                |
|           | <b>TOTAL</b>                | <b>182 835</b> |

### INVESTISSEMENT

|            |                             |                |
|------------|-----------------------------|----------------|
| <b>1</b>   | Déficit antérieur reporté   | <b>14 374</b>  |
| <b>16</b>  | Emprunts et cautions        | <b>4 667</b>   |
| <b>20</b>  | Frais d'étude               | <b>14 500</b>  |
| <b>21</b>  | Immobilisations corporelles |                |
| <b>23</b>  | Immobilisations en cours    | <b>161 000</b> |
| <b>020</b> | Dépenses imprévues          | <b>19 675</b>  |
|            | <b>TOTAL</b>                | <b>214 216</b> |

|           |                                  |                |
|-----------|----------------------------------|----------------|
| <b>21</b> | Virement de la section de fonct. | <b>46 799</b>  |
| <b>10</b> | FCTVA                            | <b>7 502</b>   |
| <b>10</b> | Excédent de fonctionnement       | <b>14 374</b>  |
| <b>13</b> | Subventions d'investissement     | <b>81 041</b>  |
| <b>16</b> | Emprunt                          | <b>50 000</b>  |
| <b>20</b> | Frais d'étude                    | <b>14 500</b>  |
|           | <b>TOTAL</b>                     | <b>214 216</b> |

## Écho des commissions

### COMMISSION VOIRIE – TRAVAUX 2003

#### Réfection de routes et chemins :

- enduit monocouche sur la VC n° 5 (route d'Ouxy), portion côté Fragnes.  
facture Révillon : 9 430.78 €
- enduit monocouche sur la VC n° 6 (intérieur de Collonges) de la maison Charles à la fontaine.  
facture Révillon : 19709.09 €
- talutage et réouverture à la circulation automobile du chemin rural de la maison Rose à la maison Putin.  
facture Moine : 897.00 €
- broyage de pierres(\*) sur le virage du haut du chemin des rosiers à Sagy -
- ré empierrement du chemin de l'écart Martin par C. Mollard (OEVF)  
matériaux de récupération : -

#### Sécurité :

- pose de glissières de sécurité le long du mur soutenant la VC n° 1 près de la maison Colin D.  
facture DDE: 2 571.00 €
- confection d'un parking voitures derrière le lavoir de Collonges ( VC n° 6).  
facture Révillon : 3 113.00 €
- élargissement du virage au croisement du chemin de Beaumont à Sagy et de la VC n°1  
facture Moine : 389.30 €
- curage du bassin de rétention des eaux de ruissellement en Barbin.  
facture Met : 317.54 €
- curage de la serve du lavoir de Collonges.  
facture Moine : 131.56 €

**TOTAL : 36 559.27 €**

#### **financement :**

- subvention FDAVOC pour entretien des routes : 11 707.00 €
- amendes de police pour amélioration de la sécurité : 1 524.60 €
- autofinancement de la commune : 23 327.67 €

#### Prévisions

en 2004, peu de travaux prévus (subvention FDAVOC une année sur deux).

en 2005, fin de réfection des routes au bourg et autres secteurs.

(\*) : cela a évité l'épandage de cran, en attente d'une solution plus définitive ( des devis pour cette portion de 110 m de long ont été établis : solution 1 en enrobé pour 10 500 € ; solution 2 en béton pour 19 000 € ).

Alain GUILLOUX

## **COMMISSION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX & DU CIMETIÈRE**

### **Réhabilitation et extension d'un bâtiment communal**

La réalisation du projet de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment communal ( voir exposé de l'architecte dans précédent bulletin ) va commencer en début d'année 2004, deux réunions préparatoires ont déjà eu lieu, bientôt l'entreprise Gérard PENOT chargée du gros oeuvre implantera le panneau réglementaire du chantier sur lequel vous pourrez prendre connaissance de tous les intervenants, la fin des travaux est programmée pour mai 2004.

*Nota : Gérard CHAMBARD en sa qualité de membre de la Commission des Bâtiments Communaux et du Cimetière n'a pas souhaité participer à la consultation.*

Pierre RATTEZ

## **CENTRE INTERCOMMUNAL d'ACTION SOCIALE des COTEAUX du HAUT MÂCONNAIS**

### **Antenne locale de CRUZILLE**

L'âge d'attribution pour le repas et le colis pour les aînés est uniformisé pour toutes les communes de la structure : 70 ans.

Prochaine manifestation : le Samedi 10 janvier 2004 à 17 heures à la salle communale.

### **Projet "unité de vie"**

Etude de la faisabilité d'une petite unité de vie pour personnes âgées. Il s'agit d'une « habitation » commune aménagée pour quelques personnes âgées dépendantes dans laquelle intervient du personnel soignant. Mme Laissu, Assistante Sociale de la MSA qui a en charge la mise en place de cette « unité de vie » sur Toumus, viendra la présenter au CIAS de notre Communauté de Communes. A l'issue de cette présentation, un ou des groupes de travail seront organisés pour réfléchir sur la mise en place éventuelle d'une telle structure sur le canton.

### **Projet « Les Jardins de Cocagne »**

L'Association « Les Jardins de Cocagne » (association d'insertion d'utilité publique créée il y a 5 ans sur Mâcon, rue du Beaujolais) est intéressée par les locaux appartenant à l'Intercommunalité et situés le long de la RN 6 à Fleurville. Elle compte 240 adhérents, a un chiffre d'affaires de 300 000 €. Elle dispose de 3 ha de culture, de 8 serres, (bio et quelques plans de fruits rouges, légumes), d'un local (bureau, restaurant, vestiaire). Dix huit personnes en insertion, 5 encadrants (directeur, comptable, deux maraîchers, une secrétaire animatrice).

Problématique : l'association bénéficie à ce jour d'un bail à occupation précaire d'un an renouvelé à ce jour jusqu'en octobre 2004 par la Ville de Mâcon. On leur demande de partir (projet du Grand Site Mâconnais).

De nombreux points restent à régler (notamment trouver des terrains non inondables en échange de ceux près de la RN 6).

François DEDIENNE

## Brèves communales

### École

Cette nouvelle année scolaire 2003-2004 a vu le départ de Jean-Paul RICHY remplacé par Elodie CHAVY.

Arrivé sur l'école de Cruzille en 85-86 sur celle qu'on appelle souvent la classe des petits, ou classe enfantine, Jean-Paul y a donc passé près de 18 ans. Le bâtiment de la nouvelle classe existait déjà depuis 84-85. Jean-Paul s'est donc occupé des petits ( grande , moyenne et petite section ).

C'est lui qui fut à l'origine des premières classes de mer, organisées à Palavas qui ont laissé tant de souvenirs à nombre de nos adolescents !

Les enfants l'ont toujours apprécié pour son calme, sa patience, sa douceur. Il est maintenant à l'Ecole de Montbellet où il s'occupe de la classe de CP et CE1. Nous voulons le remercier pour le travail effectué à l'école de Cruzille auprès de 80 à 100 enfants et lui souhaiter Bonne Chance pour la suite !



Élodie CHAVY et la classe Maternelle / C P  
avec Chantal LAVILLE .



Catherine CHIEVALIER et la classe CE / CM

### Téléphonie

**TELEPHONES PORTABLES** : Cruzille fait partie du groupe de communes ( avec Lugny, Burgy, Bissy la Mâconnaise, Saint Gengoux de Scissé, Donzy, Blanot, Chapaize, Martailly et Royer) où la phase d'amélioration du réseau débutera en 2004. Les études d'implantation et la pose devant durer de 18 à 24 mois nous pouvons espérer communiquer sans souci fin 2005 ... !

**HAUT DEBIT** : les bourgs siège de collège (donc Lugny) en seront équipés en priorité et ce, avant fin 2004 (technique ADSL). La portée étant de 2,5 km environ nous en bénéficierons peut-être ?



## Un départ marquant

La municipalité et les parents ont fêté le départ de Jean-Paul Richy après quelques 18 années passées à l'école de Cruzille.

Toutes les générations d'élèves étaient présentes et ont tenu à marquer cette petite fête qui en chanson, qui avec un petit cadeau original, qui avec des petits compliments appris par cœur...



## Eglise

Après le remarquable chantier de rafraîchissement des murs mené au cours de l'hiver dernier par C. Mollard, une tâche plus délicate a été entreprise pour la restauration des peintures murales du chœur et des tableaux du chemin de croix.

Durant tout l'été, les travaux ont été réalisés par Madame Françoise Lagénie, titulaire de maîtrises de Sciences et Techniques de Conservation et Restauration de Biens Culturels et d'Histoire de l'Art. La restauration des tableaux du Chemin de Croix, lithographies du XIXème siècle, est entamée : les trois premières stations sont maintenant bien mises en valeur.



Françoise Lagénie a accueilli dans l'église – havre de fraîcheur par rapport à la chaleur caniculaire régnant alors – les nombreux visiteurs et touristes de passage à Cruzille : avec gentillesse, elle leur a fait découvrir toutes les facettes de son métier de restauratrice ne craignant pas coiffer la casquette de guide pour présenter les travaux du chœur.



## Passages de la déchetterie mobile en 2004

| Où ?       | A quelle heure ?     | Quand ?                                       |
|------------|----------------------|-----------------------------------------------|
| Bissy      | de 8 h 30 à 12 h 00  | Samedis 10/01 - 10/04 - 10/07 - 09/10         |
| Burgy      | de 14 h 00 à 17 h 30 | Samedis 10/01 - 10/04 - 10/07 - 09/10         |
| Chardonnay | de 14 h 00 à 17 h 30 | Samedis 28/02 - 12/06 - 04/09 - 04/12         |
| Cruzille   | de 14 h 00 à 17 h 30 | Samedis 03/01 - 03/04 - 03/07 - 02/10         |
| Grevilly   | de 14 h 00 à 17 h 30 | Samedis 31/01 - 15/05 - 24/07 - 06/11         |
| Lugny      | de 8 h 30 à 12 h 00  | 03/01 - 28/02 - 15/05 - 03/07 - 04/09 - 06/11 |
| St Gengoux | de 8 h 30 à 12 h 00  | 31/01 - 03/04 - 12/06 - 24/07 - 02/10 - 04/12 |

## La mémoire de notre village



Le 11 novembre, les élèves de l'école primaire ont interprété avec brio - lors des cérémonies du souvenir à Grevilly puis à Cruzille - des couplets de la chanson de Craone ( chef lieu de canton de l'Aisne) écrite en 1917 par un anonyme à l'occasion d'une bataille très meurtrière : « *Adieu la vie, adieu l'amour, adieu toutes les femmes, c'est bien fini, c'est pour toujours, de cette guerre infâme, c'est à Craone sur le plateau qu'on doit laisser sa peau, car nous sommes tous condamnés, nous sommes tous sacrifiés.* ».

Une autre bataille plus meurtrière encore s'était déroulée le 25 août 1914 où 1300 soldats du 134<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - sur les 3000 partis de Mâcon le 5 août « *dans un ordre parfait et un enthousiasme remarquable\** », vêtus d'un pantalon garance, d'une vareuse bleue et d'un képi rouge - ont fait le sacrifice de leur vie pour reprendre Rozelieures, village lorrain à la limite des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle occupé par l'ennemi.

L'un d'eux, deuxième classe du 210<sup>ème</sup> RI, mort ce 25 août 1914 - " tué à l'ennemi " comme le stipule le jugement rendu le 8 juin 1920 par le tribunal de Mâcon - est le premier "**mort pour la France**" cruzillois de la trop longue liste gravée sur notre monument aux morts : **Charles CORGIER** était né le 26 août 1886 à Pouilly le Monial dans le Rhône. Cultivateur à Cruzille et célibataire, sans doute est-il inhumé dans la nécropole de Rozelieures.

\* tiré de l' " Historique du 134<sup>ème</sup> RI " publié en 1920 par Protat Frères à Mâcon.

Le monument aux morts de Cruzille a été inauguré le 15 août 1922.

M. Lucien Bonvilain a identifié les personnages du cliché paru dans le bulletin municipal de janvier 2003 :

- assis au premier rang : M. François Chambard, M. Blettery
- debout au deuxième rang : M. Albert Renard, M. Jean-Baptiste Bonvilain, M. Dumont

## Ouvrages historiques

UN VILLAGE DANS LE MAQUIS : CRUZILLE PENDANT LA GUERRE par Andrée Commerçon et Annie Thenet en vente à la mairie de Cruzille : 10 €

REMOUS D'ENFANCE récit de Michel WICKER, "un gamin dans un haut lieu de la Résistance : 1939-1945 " en vente à la mairie de Cruzille : 15 €

### **le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile de Cruzille**

Depuis Septembre 2003, le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile a quitté le Château qui accueille toujours l'Institut-Médico-Educatif et l'Institut de Rééducation et s'est installé dans ses nouveaux locaux au lieu-dit « Le Chanot ».

Ce Service a vu sa capacité portée de dix à vingt enfants âgés de 3 à 16 ans, présentant des troubles de la conduite et du comportement, ou une déficience intellectuelle.

C'est dans le cadre de vie habituel de l'enfant que se font les interventions, dans un rayon de 30 kilomètres autour de Cruzille.

Les professionnels se déplacent à l'école, dans la famille ou dans un lieu mis à disposition par les communes afin de rencontrer l'enfant ou sa famille.

C'est un service qui permet une prise en charge pluridisciplinaire des enfants. L'équipe est composée d'un médecin psychiatre, d'une psychologue, d'une enseignante spécialisée, de deux éducatrices spécialisées, d'une orthophoniste et d'une psychomotricienne. L'organisation et le fonctionnement sont assurés par le directeur, le chef de service et la secrétaire.

L'action du S.E.S.A.D. s'effectue selon 3 axes prioritaires afin d'aider l'enfant et sa famille :

- la prise en charge de l'enfant
- le soutien à la scolarisation ou à l'intégration scolaire
- l'aide à la famille de l'enfant.

Le financement de la prise en charge est assuré par la Caisse d'Assurance Maladie. Ce Service est géré par la Fédération des Œuvres Laïques de Saône et Loire.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant ce service, vous pouvez téléphoner au 03 85 33 06 00

### **2003 : des conditions climatiques hors normes**

Le bulletin municipal n° 15 de janvier 2001 faisait état de dates de début de vendanges exceptionnelles : le 16 août en 1822 et précédemment en 1555. Il faudra désormais ajouter 2003 !

La Chambre d'Agriculture de Saône et Loire nous a transmis des données que nous reproduisons ci-après : températures, ensoleillement et pluviométrie de l'année 2003 (de janvier à octobre) en Bourgogne par rapport à 2002 et à la normale.

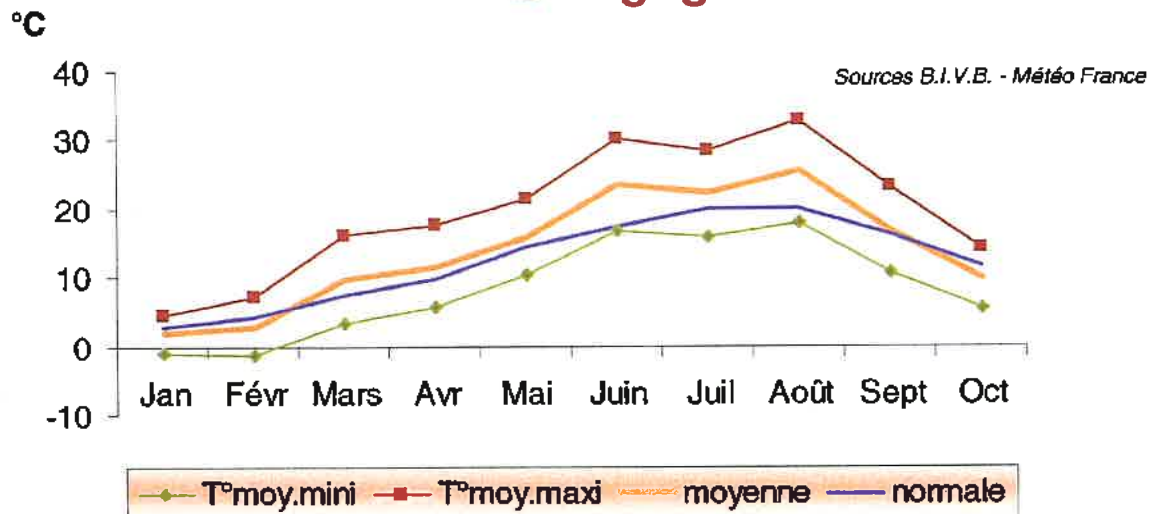
Outre la mortalité dramatique chez les personnes âgées, l'agriculture de Saône et Loire a payé cher les conséquences de la sécheresse : tableau impact économique.



## Conditions climatiques 2003

### TEMPÉRATURES

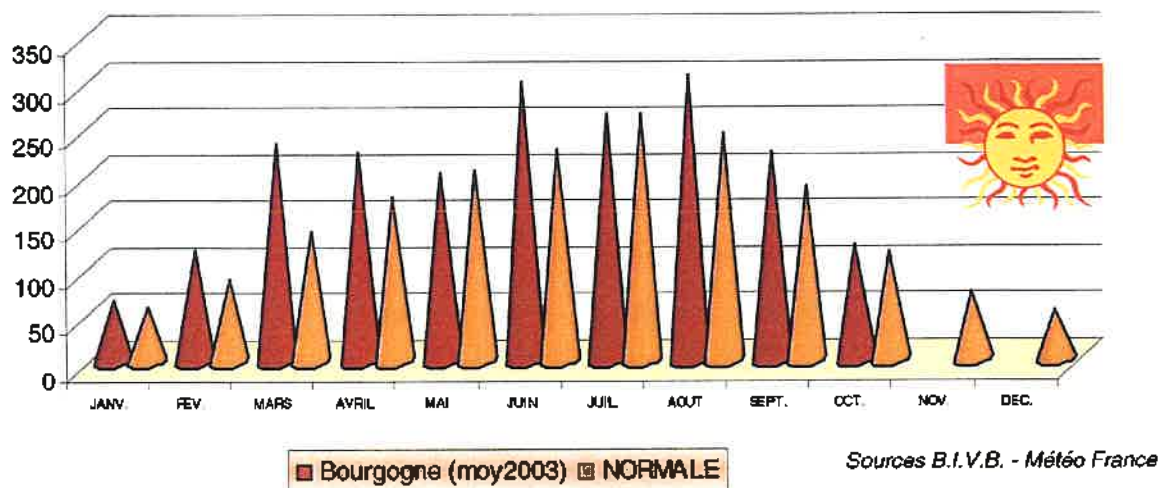
### Bourgogne



**D**es températures moyennes mensuelles supérieures à la normale (à l'exception de février)

### ENSOLEILLEMENT

heures



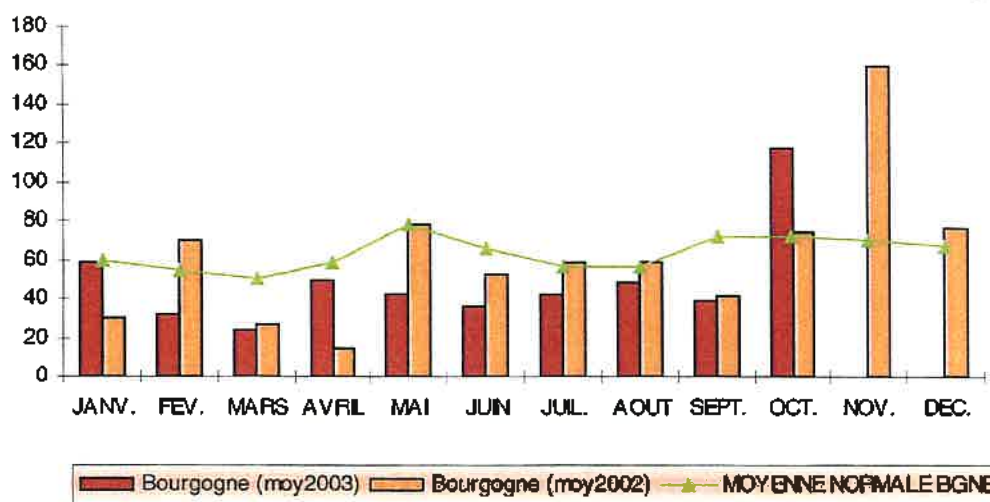
**U**ne insolation mensuelle identique ou supérieure à la normale tout au long de l'année





## Bourgogne

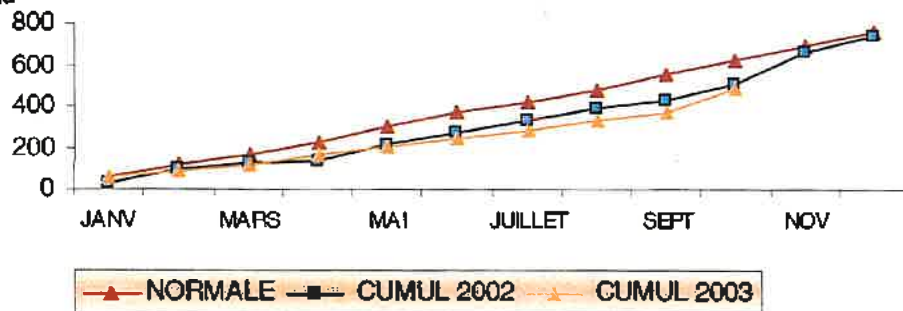
mm d'eau



**D**es **précipitations** moyennes mensuelles **très inférieures** à la normale, notamment en février, mars et mai et variables selon les situations géographiques d'un département à l'autre.

## Cumul des précipitations en Bourgogne

mm d'eau



**U**n **déficit hydrique** cumulé à la fin du mois d'août **inférieur de 150 mm** par rapport à la normale.

# En résumé...

## Cultures

Le déficit de rendement du maïs grain représente plus de 70% des pertes végétales du département et ne sera compensé que très partiellement par la remontée des cours.

## Viticulture

Une récolte 2003 en recul de 34% sur les vins AOC par rapport à la référence quinquennale 1998 / 2002. Marché actif sur certaines AOC, bonne reprise pour les Beaujolais primeurs, mais un contexte international difficile.

## Horticulture

Année 2003 correcte avec un tassement des marges.

## Maraîchage (production de salades)

Des niveaux de prix exceptionnels en 2003 dont les producteurs du département ont pu profiter !

## Forêt

Les prix « d'avant tempête » ne sont toujours pas retrouvés.

La sécheresse, après la tempête, a contribué à fragiliser les peuplements.

## Bovins viande

Une année correcte pour la viande et exceptionnelle pour le maigre. C'est le secteur du département, en

terme de poids économique, le plus pénalisé par la sécheresse 2003 avec près de 100 millions € de pertes estimées.

## Bovins lait

Inquiétude sur le prix du lait toujours orienté à la baisse depuis 2 ans.

## Porcs

Marché toujours en crise.

## Volailles

La production AOC a été la plus pénalisée par la canicule. Les prix du standard et du label sont orientés à la hausse sur le marché de Rungis.

## Caprins

Une année en demi-teinte après les bonnes ventes des années précédentes.

## Ovins

Une année 2003 moyenne. Forte surmortalité en été en raison de la canicule.

## Tourisme

L'activité reste soutenue.

## Impact économique de la sécheresse 2003 sur la ferme Saône-et-Loire

Grandes cultures : 13 millions €  
Viticulture : entre 44 et 52 millions € ?  
Bovins viande : entre 82 et 98 millions €  
Lait : 4 millions €  
Caprins et ovins : 6 millions €  
Volailles : 1,5 million €  
Porcs : 1 million €

**La perte globale peut-être estimée dans une fourchette  
de 150 à 180 millions €,  
avec une perte en viticulture particulièrement difficile à chiffrer aujourd'hui**

Pour mémoire, en 2002, le revenu net des entreprises agricoles de Saône-et-Loire s'est élevé à 245 millions €  
(source : DDAF 71).

## état civil 2003

### DECÈS

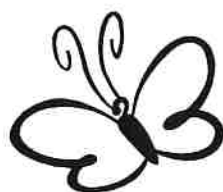
**Juliette CHAMBARD** née THEVENARD  
92 ans, le 31/12/2002 à Mâcon, inhumée à Cruzille

**Berthe Marie CHARPY** née CURTY  
94 ans, le 13/01/2003 à St Aygulf (83), inhumée à Cruzille

**Yvonne BONVILAIN**  
94 ans, le 25/07/2003 à Mâcon, inhumée à Cruzille

**Gérard Pierre PUICHAFFRAY**  
60 ans, le 15/08/2003 à Curtafond (01),

**Marie-Louise BAJARD** née DUMONT  
94 ans, le 28/12/2003 à Pont de Vaux, inhumée à Cruzille



### NAISSANCES

**Charly ROUYER** né le 28/02/2003 à Mâcon  
fils de Fabienne ROUYER et de Lobstang SAMTEN

**Rayan NOWACKI** né le 31/05/2003 à St Vallier (71)  
fils de Richard NOWACKI et Yasmina BOUHLASSI

## **brèves intercommunales**

### **SERVICE DE SOINS DU HAUT MÂCONNAIS**

#### **OBJET DU SERVICE :**

Dispenser des soins d'hygiène et de confort aux personnes malades ou atteintes d'une diminution de leur capacité physique.

Ce service concerne les personnes âgées de plus de 60 ans et exceptionnellement, sur dérogation, les personnes en dessous de cet âge.

#### **MODALITÉS :**

Les soins sont assurés sur prescription médicale, par une équipe d'aides soignantes sous le contrôle d'un infirmier coordinateur et par les infirmiers libéraux qui interviennent sur le secteur.

#### **AUTRES ACTIVITÉS :**

Formation ( accueil d'élèves aides-soignants et d'étudiants infirmiers ).

Information / prévention ( conférence, distribution de documents ).

#### **COORDONNÉES :**

S.S.I.A.D. Place de l'église 71260 CLESSÉ Tel : 03.85.36.90.80

### **COMITÉ POUR L'ENFANCE DU CANTON DE LUGNY**

Cette année encore, le CECL a organisé ses centres de loisirs.

Vous avons réalisé :

au printemps : 474 ajournées/enfants

en juillet : 1034 journées/enfants

pour les camps : 134 journées/ enfants

Au vu de l'enquête réalisée au printemps auprès des familles du canton, il ressort que les besoins des parents augmentent et se diversifient.

Mais les bénévoles du CECL ne peuvent plus assumer seuls la lourde charge de travail que représentent l'organisation et la gestion des centres de loisirs.

C'est pourquoi nous sollicitons la Communauté de communes du Mâconnais-Val de Saône pour mettre à disposition du CECL une personne salariée à mi-temps.



#### **Assemblée Générale du CECL**

vendredi 30 janvier 2004

à Saint Maurice de Satonnay 19 heures.

la présidente, Liliane ROTH.

## *La vie des associations*

### **Club de la roche Ste Geneviève**

Que dire de notre petit club ? Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux adhérents. Le plus souvent nous avons plutôt à déplorer le triste départ de nos compagnons, donc quelle joie ! Pourtant ce fut une année difficile, vous le savez : Ah, cette fameuse canicule ! Nous ne pourrions pas faire de vente exposition car nous n'avons pas pu réaliser les travaux espérés. Un certain nombre d'entre nous ont des difficultés à effectuer des ouvrages en raison de problèmes de vue, de doigts etc... Qu'à cela ne tienne, chacun fait comme il peut, ou comme il veut, chacun à sa façon. Mais l'important c'est de poursuivre, de se retrouver surtout pour des moments de convivialité, d'échanges...

#### **Nos activités en 2003**

Nous avons, une fois encore, fait un bien beau voyage avec le club des aînés ruraux de Lugny. Notre destination 2003 était la Plaine du Forez : nous nous sommes rendus au très joli village médiéval de CERVIERES où, dans un lieu nommé la " Maison des Grenadières " nous avons pu admirer le travail de Brodeuses au fil d'or. Ces dames aux doigts agiles et magiques font un vrai travail d'art puisqu'elles brodent, par exemple les Habits des Académiciens, des aubes religieuses, et d'autres ouvrages de grande qualité. Ensuite, bien sûr, un bon repas nous attendait à CHAMPLIEU, à 5km de Montbrison. Enfin, l'après midi on nous a conviés à une visite guidée de la ville de MONTBRISON. Le retour s'est fait par la bien jolie route de l'ARBRESLE, particulièrement en beauté à cette époque là.

#### **Nos projets en 2004**

Nous envisageons de faire de façon modeste, une tombola avec les travaux encore " vivaces " dans un après-midi festif autour d'une buvette et de gaufres faites " Maison ", si souvent appréciées déjà !

Comme à notre habitude deux repas sont programmés dans l'année pour nos participants : l'un au printemps et l'autre en automne (en 2003 nous avons eu le plaisir de goûter à la table de La Chaumière à Saint Oyen).

Bien entendu, nous souhaiterions sincèrement que de nouvelles personnes nous rejoignent, pourquoi pas autour d'un jeu de scrabble ? Ou pour faire autre chose, nous sommes à l'écoute et serions heureux que de nouvelles propositions viennent enrichir la gamme de nos activités. Il est bien dommage que nous restions isolés chacun dans notre petit coin du village alors que nous pourrions nous rencontrer ! Nous attendons beaucoup de ce " sang neuf ", nous sommes prêts, avides de conseils, demandes, propositions.

**Allez, on compte sur vous ?**

**Tous les premiers jeudis de chaque mois, à la salle communale à partir de 14h**

**Contact : Mme Perret 03 85 33 24 61**



## CRUZILLE PATRIMOINE

est une toute jeune association qui s'est constituée à l'occasion de travaux de préservation des peintures murales de l'église Saint Pierre de Cruzille.

Son objectif premier est de permettre la poursuite du chantier de restauration du chemin de croix dont l'estimation dépasse les possibilités budgétaires de la commune. A cet effet, l'association proposera diverses manifestations et espère obtenir votre soutien. Des cartes de membre actif sont délivrées par le secrétaire (10 € pour la saison 03/04).

Viendront ensuite, c'est sûr, pour Cruzille Patrimoine d'autres chantiers, d'autres préoccupations pour mettre en valeur d'autres richesses du village...

### Composition du bureau :

Président d'honneur : Michel Baldassini

Président : François Dedienne

Vice-présidente : Françoise Lagénie

Trésorier : Cédric Crémona

Secrétaire : Julien Guillot



La première manifestation de Cruzille Patrimoine a eu lieu le samedi 18 octobre avec l'organisation d'un "concert lecture" en l'église de Cruzille.

Les musiciens, professeurs à l'école intercommunale de musique ou amis compositeurs et Les Compagnons de Mère Folle ont présenté un spectacle de qualité à la centaine de spectateurs présents. L'éclairage mettait particulièrement en valeur les peintures du chœur fraîchement restaurées. Les textes de Verlaine, Rostand ou Maupassant déclamés par J. P. Rulhière punctuaient les œuvres jouées au piano (aimablement mis à disposition par la maison Croses), à la clarinette, à la flûte, à la guitare et aux percussions.



## TENNIS de TABLE

**André Baguet a reçu notre correspondante locale : un match disputé où l'on a pu voir un joueur habitué aux échanges de balles rapides. Sa victoire n'a fait aucun doute.**

*André, il y a combien de temps que vous vous occupez du club de Tennis de Table?*

Il y a 12 ans, dans le cadre de l'Amicale laïque une petite section s'était créée grâce à quelques adultes (F. Chambard, L. Gardin) qui faisaient jouer des jeunes. Quelques bons joueurs ont rejoint (Philippe Perrot, Denis Lanéry) ces prémices de club alors qu'E. Guillot en tenait les rênes, j'y suis allé aussi. Puis on a créé l'Association Sportive de Cruzille pour pouvoir rejoindre le championnat des foyers ruraux, et j'en suis devenu le premier Président. On avait alors 25 jeunes au moins dont quelques enfants du Château.

*Vous, André, vous avez commencé le Tennis de table à quel âge?*

J'ai commencé ici, avec le club, j'avais 56 ans. Bien sûr, avant j'avais touché une raquette de temps en temps, mais c'était tout, j'avais surtout joué au tennis et j'aimais ça, je crois que les deux se ressemblent en fait. J'ai donc beaucoup appris avec Denis et Philippe, depuis j'ai toujours continué.

*Si on vous parle de Ping-Pong au lieu de Tennis de table, est-ce que cela vous choque?*

Pour moi l'important c'est de jouer, alors on peut parler de ping-pong, de ping (ce serait plus "tendance" maintenant), ou de tennis de table, pourvu qu'on joue!

*Est-ce qu'il ya un bon âge pour commencer le tennis de table?*

On peut commencer jeune, à 7 ou 8 ans, dès qu'un enfant s'intéresse, arrive à peu près à suivre la balle et qu'il va éprouver du plaisir à jouer. Il n'y a aucune limite d'âge, on voit des joueurs de plus de 80 ans. Les restrictions peuvent être médicales, il faut avoir un cœur en bon état, et puis il faut éviter les matchs trop durs sans entraînement.

*Qu'est-ce qui vous plaît vraiment dans le tennis de table?*

Ce sont les sensations éprouvées en cours de match, à elles seules, elles

font supporter les moments difficiles des entraînements. C'est le JEU, même en section loisir, on ne peut pas jouer au tennis de table sans vouloir battre un adversaire. Il y a des jours avec et des jours sans, mais il y a une chose d'importance, c'est de recommencer : le sport, quoi !

On voit vite chez les jeunes, ceux qui ont ces sensations particulières : celui qui "accroche", celui qui aime jouer la balle. On le repère très vite, même chez les tout-petits !

surprise de voir le "cœur" que je mettais à jouer mes matchs, j'étais vraiment...passionné!

*Est-ce que votre club a des difficultés actuellement?*

Depuis quelques temps on a l'impression d'une certaine désaffection des jeunes, ils se tournent vers d'autres activités. Depuis 2 ans nous n'avons pas d'équipe pour disputer le championnat, nous avons du mal à recruter des petits, c'est dommage!

*André, vous pouvez nous parler des prix de vos cotisations ?*



*Qu'est-ce que vous diriez à quelqu'un pour l'amener à pratiquer votre sport favori?*

J'aurais envie de lui dire que c'est un super sport, source de beaucoup de plaisir! Et puis ensuite que c'est un sport qu'on pourra pratiquer couramment, on va souvent trouver des tables, chez des copains, en été, en plein air, on pourra jouer souvent. Alors en hiver on pratique en salle, on s'entraîne et ensuite on en profite !

*Vous pourriez nous raconter un de vos meilleurs souvenirs ?*

Je crois que c'est quand on a organisé les "Inter-régions" à Lugny. Le championnat des foyers découpe la France en 5 régions qui elles-mêmes regroupent leurs différents départements. On a gagné plusieurs fois au niveau régional, et une fois on a organisé les rencontres inter-régionales, il y a eu une sacrée ambiance! Christiane, ma femme était

On peut dire que nos prix sont très modiques grâce à la Municipalité qui nous prête la salle gratuitement. La cotisation annuelle est de 20 € pour les moins de 16 ans et de 27 € pour les adultes, les adultes viennent de plus en plus pour le loisir, seulement, mais pourquoi pas ?

*Le mot de la fin, André ?*

On peut jouer au tennis de table à n'importe quel âge et quel que soit son niveau, l'important c'est de trouver un adversaire à sa portée et là, on va trouver du plaisir, et c'est ça qui est important !

\*

*Pour rejoindre André et ses pongistes de l'Association sportive de Cruzille:*

**Mercredi**

**17h30 à 19h moins de 16 ans**

**Lundi et Vendredi**

**20h30 à 22h adultes**

# Association du RESTAURANT SCOLAIRE de Cruzille

L'Association du Restaurant Scolaire offre aux enfants de notre école communale deux services. C'est ainsi que la cantine et la garderie accueillent nos jeunes écoliers en période scolaire chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les bâtiments de la mairie.

La volonté et l'énergie, tellement précieuses et nécessaires, de bénévoles ne sauraient suffire à une Association. Les subventions (Municipalité de Cruzille, Mutualité Sociale Agricole, Fédération des Restaurants Scolaires) qui lui sont versées, la réussite des actions menées par elle sont vitales. C'est grâce à la mobilisation du plus grand nombre, à la bonne fréquentation de la cantine et de la garderie que l'Association perdurera encore dans sa mission.

Actuellement, le nombre de familles utilisant nos services est faible. Pourtant, il suffit à légitimer l'existence de notre Association ; parfois même, c'est elle qui conditionnera le maintien ou l'inscription d'enfants à l'école du village.

Merci à toutes les familles, à leurs proches, leurs amis, leurs voisins,.... qui ont su ou qui sauront apporter leur soutien et réserver à l'Association le meilleur accueil notamment lors d'opérations comme :

- le carnaval 2003
- la vente de torchons de vaisselle sérigraphiés en décembre 2003 (le partage des bénéfices avec l'école aidera au financement de projets scolaires)
- le don de jeux, jouets, (livres et bandes dessinées jeune public,...)
- le carnaval 2004



*Sa majesté Cabache participe de la fête de Carnaval*

Enfin, en octobre, il a été procédé au renouvellement du bureau de l'Association :

Carole BERTHAUD et Corine CHARPY restent fidèles à leur poste respectif de Présidente et Trésorière ; quant à moi, je tiendrai celui de Secrétaire.

Un remerciement particulier à Myriam THURISSET et également à tous les autres membres cotisants.

Brigitte BINO

## LE SYNDICAT VITICOLE

L'environnement et sa protection sont une préoccupation émergente chez tous les responsables professionnels.

Dans chaque filière on a pris conscience de cette évolution des mentalités et depuis quelques années la viticulture s'y est engagée car elle a compris qu'il fallait donner une image saine de son produit en assurant la pérennité des terroirs, en limitant l'utilisation des intrants et en gérant au mieux les effluents, les déchets d'emballages ou les sous produits de vinifications.

Pour cela, la confédération des associations viticoles de Bourgogne a signé en 2000 une charte d'engagement pour la réduction des pollutions viti-vinicoles.

Une étude a été réalisée sur toutes les communes du département par les cabinets IPSEAU et SCIENCE ENVIRONNEMENT en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la fédération viticole de Saône-et-Loire, le conseil général et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

L'objectif de cette étude est de trouver les solutions pour réduire de 80% les pollutions d'origine viticoles sur 5 ans. Parallèlement le SIVOM assainissement de Lugny recherche des solutions pour le traitement des effluents autres que domestiques. Ils sont souvent à l'origine du dysfonctionnement des ouvrages d'épurations communaux et des pollutions du milieu aquatique.

Une rencontre a donc eu lieu entre les professionnels de la viticulture, les maires ainsi que tous les organismes compétents en ce domaine.

Après un rappel de la législation, le président du SIVOM a exposé les problèmes rencontrés sur tout le réseau d'assainissement et surtout en période de vendange. Il a laissé entendre que les caves particulières et les aires de lavages de machines à vendanger raccordées au réseau devront dans les prochains mois se déconnecter.

Les effluents vinicoles sont très chargés en matières organiques et ne peuvent donc pas être traités directement par des voies classiques. Les caves coopératives ont d'ailleurs adopté déjà depuis plusieurs années le procédé de l'épandage sur des terres agricoles agréées par la DDASS.

Même si tout ne peut pas être réalisé instantanément sur une exploitation, à Cruzille, nous n'avons pas tardé à nous réunir. Nous avons fait le point sur la situation actuelle de chacun en ce qui concerne la gestion des effluents et le lavage du matériel. Il ressort que beaucoup d'efforts restent à faire pour la gestion des déchets de vinifications, le lavage de machine à vendanger ainsi que pour le remplissage et le rinçage des pulvérisateurs.

Des solutions existent mais très coûteuses, ce qui nous a mené à rencontrer les viticulteurs de Péronne qui depuis deux ans travaillaient sur un projet d'aire de lavage collectif qui est opérationnel depuis cette année.

Pour réussir un tel projet, ils ont créé une CUMA qui a fait l'acquisition d'un terrain. De nombreuses réunions ont eu lieu avec l'aide de la chambre d'agriculture, la DDASS et l'agence de l'eau.

Leur ouvrage est équipé de trois postes de lavage pour les machines à vendanger, les effluents sont envoyés dans une fosse de stockage de 280m<sup>3</sup> après passage par un débourbeur et un séparateur d'hydrocarbure. La fosse de stockage, selon la réglementation, doit pouvoir contenir cinq jours de rejets qui seront ensuite pompés avec une tonne à lisiers puis épandus sur des terrains agréés. Ils ont créé pour les caves particulières une plate forme de 200m<sup>2</sup> pour déposer le marc, celle-ci est équipée d'une cuve enterrée qui récupère le jus. Le total est ensuite collecté par le distillateur.

Ils ont aussi engagé une réflexion sur la possibilité d'effectuer le lavage des tracteurs et pulvérisateurs. Malheureusement la législation est encore assez floue à ce sujet.

Les viticulteurs de Péronne ont eu un appui technique et financier assez important car leur projet engageait au minimum 80% des professionnels.

Certains ont choisi de s'équiper individuellement et d'autres collectivement ce qui n'a pas empêché de traiter les problèmes environnementaux en globalité.

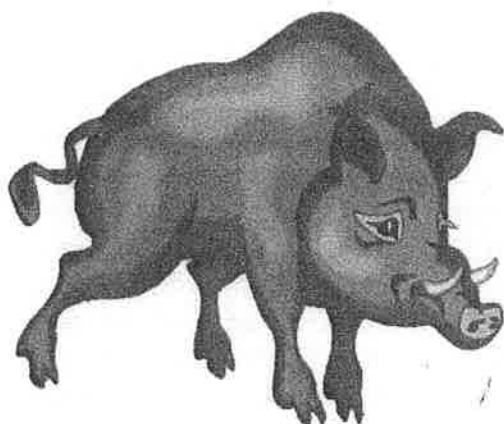
A Cruzille, une majeure partie des viticulteurs est favorable au lancement d'une étude, celle-ci sera réalisée en fonction des besoins de chacun.

Début 2004, des démarches seront effectuées auprès d'entreprises qualifiées dans ce domaine afin d'évaluer le coût et les possibilités de financement.

Ensuite, il nous restera plus qu'à trouver le terrain pour réaliser cet ouvrage.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2004.

Gilles CHARPY



## **SOCIÉTÉ de CHASSE LE RÉVEIL DES COMBES**

En cette fin d'année, permettez-moi tout d'abord de vous présenter de la part de tous nos chasseurs tous nos vœux de joie, santé, bonheur et réussite pour 2004 .

L'année qui se termine aura été marquante par la sécheresse que nous avons subie, notamment pour la flore et la faune. Il est certain que ce fléau a fait beaucoup de dégâts et que le gibier a été mis à rude épreuve. Nous avons organisé des corvées pour refaire les souilles et remettre de l'eau à divers endroits dans les bois. Ces efforts ont été plus ou moins récompensés puisque des personnes mal intentionnées se sont "amusées" à percer une souille refaite à neuf volontairement. Ont-elles oubliées que si leur but était de détruire notre travail , elles se sont attaquées directement à la faune en général.

Malgré tout une année qui se termine bien, avec un cheptel de sangliers et de chevreuils en légère hausse, mais nous restons néanmoins réservés pour le futur.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir comme tous les ans à notre banquet qui aura lieu le 21 Février prochain.

A nouveau bonne année à tous.

Michel BRETON



### INTRODUCTION

A l'horizon de 2006, toutes les parcelles du territoire français, après révision du cadastre en collaboration entre l'institut géographique national et la direction générale des impôts, seront numérisées et détaillées sur ordinateur. Cette modernisation des 500 000 documents écrits actuels vise à préciser l'assiette des impôts locaux, taxe d'habitation et taxe foncière. Les cadastres actuels, dont la première mouture date de 1809, et qui ont été régulièrement révisés et retracés, sont les héritiers des arpentages et des terriers d'ancien régime, voire des cartulaires plus anciens encore, chaque fois plus précis (carte de Cassini de 1758 en couverture de ce bulletin). Pourtant, chaque révision, chaque retranscription, en précisant des limites de propriété à des fins ouvertement fiscales menace paradoxalement un patrimoine fragile, celui de la toponymie (étude des noms de lieux) et surtout de la micro toponymie, ces noms d'usage qui souvent même ne figurent pas sur les cadastres. Les remembrements, en uniformisant des pans entiers de la propriété et donc du paysage, aggravent cette disparition. L'abandon des patois, la mutation des populations où les ruraux ont de moins en moins de part, font le reste. En un temps où la notion de patrimoine bâti, puis celle de patrimoine naturel, ont fait leur chemin et sont désormais admises de tous, la notion de patrimoine toponymique reste à ancrer dans les mentalités.

Cette intégration est d'autant plus difficile que, si les études du bâti et du patrimoine naturel, faune et flore, relèvent de sciences exactes, il n'en est pas de même pour la toponymie ; science hautement conjecturale, faite d'hypothèses plus que de certitudes, de reconstitutions souvent hasardeuses, cherchant des appuis non en elle-même (l'évolution linguistique est trop soumise à la phonétique de patois qui font varier les prononciations d'un même terme d'un village à l'autre), mais dans l'histoire, la géographie, la géologie. Un toponyme révèle un paysage disparu parfois sans rapport avec les cultures actuelles. Pire, un même lieu peut avoir connu en dix siècles trois ou quatre états du paysage agricole, alternant forêts, friches, cultures, vignes, au gré des cultures dominantes.

Ajoutons que les arpenteurs et géomètres, scientifiques férus de géométrie plus que d'histoire ou de linguistique, en dépit de leur dévouement à aller nicher des bornes dans les climats les plus reculés, ont largement contribué à déformer et rendre méconnaissable bien des toponymes parmi ceux qu'ils n'ont pas délibérément rayé des cartes (voir ci-après l'histoire de l'Ail...).

Pour clore cette introduction, écoutons ce qu'en dit le Professeur Gérard Taverdet, de l'université de Dijon et auteur de l'Atlas linguistique de Bourgogne au CNRS : « Il faut admettre dès le départ qu'une telle étude a des limites ; les noms de lieux ne forment pas un système cohérent dont les parties évidentes pourraient éclairer les parties obscures... Parfois on est réduit à de simples hypothèses qui sont loin de faire l'unanimité des spécialistes. On est tributaire de formes anciennes qui, parfois, sont bien connues, qui, le plus souvent, sont absentes, mal connues ou même contradictoires ».

Bonne billebaude donc : escaladez les crêts, les pentes, traversez les plateaux, longez les combes, enjambez les ruisseaux, identifiez arbres et plantes, enfin prenez autant de plaisir que nous à enquêter sur les traces du passé de notre village !



I - PAR MONTS ET PAR VAUX, DES CRÊTS AUX COMBES...**les monts**

LES BARRES DE COLLONGES, LES BARRES DE SAGY (section D) : mot formé avec la racine gauloise et pré-gauloise *barr* signifiant sommet.

BEAUMONT (section F) : au Moyen Age, on aimait préciser le nom d'un lieu banal en lui enjoignant l'adjectif "beau". Ici, il pourrait s'agir de terres appartenant au XII<sup>ème</sup> siècle à l'église de Beaumont sur Grosne.

LA MONTAGNE, SUR LE MONT ( section F) : zones plus élevées que les autres, généralement utilisées comme pâturage ou couvertes par la forêt. Les jeunes gens de Sagy gardaient les vaches ou les chèvres à la Montagne.

EN VERDUN (Fragne) : nom typiquement gaulois composé avec *dunum*, colline, forteresse.

CHASSAUJOUX (Ouxy), orthographié "chassenjoux" sur le cadastre de 1839 : le suffixe "joux" évoque un mot gaulois signifiant butte ou plateau qui domine la vallée.

LES MOLARDS ( section F) : hauteurs, parfois de simples talus. LE MOLARD, SUR LE MOLARD, lieux-dits disparus dans "le bourg" occupait la zone de la mairie actuelle, de l'auberge et des jardins au-dessous.

AU CRAY ( section E), AUX CRAYS ( section C) : Mot issu du celtique *cracos*, plateau élevé et pierreux. TERRE DU CRÊT, lieu-dit disparu dans "Fragne" évoque la même idée. AU CRÊT ET AUX ARBEUX, partie de "aux Crays" notée en 1809 : désigne un lieu argilo calcaire.

LA GUIERNE (Ouxy) : désigne généralement une terre élevée.

**les roches**

LA ROCHE (Fragne), plus précis en 1809 puisque noté FORÊT DE LA ROCHE DE FRAGNE (ancien Bois du Roy), SOUS LA ROCHE ( Ouxy) : situés en prolongement l'un de l'autre, ces deux lieux-dits désignent la crête culminante de la commune qui sépare la vallée de la Grosne à l'ouest de la vallée de la Saône à l'est.



LA ROCHE SAINTE GENEVIÈVE, rocher mythique de Cruzille (culte païen près de sa source, légende qui en fit un lieu de pèlerinage...) n'est portée sur aucun cadastre.

## les pentes

LA PENDAINE ( Fragnes), LES PENDANTES (partie d'Ouxy notée en 1809) : noms patois dérivés de pendre et naturellement compris de tous : terrain en pente rapide.

LES BORNES (section C) : du germanique *brunna*, source, creux. Surtout utilisé en patois sous la forme *beurne*, creux dans un arbre. Le nom initial de ce lieu-dit au cadastre de 1809 était LES BAUMES, terme toujours utilisé de nos jours au détriment de "les bornes". Les baumes désignent à l'origine des roches ou des cavernes mais ce sont souvent de simples talus en patois.

SUR LE SEROT ( section D), SOUS LE SEROT ( section C) : ce mot qui fait penser au sureau n'a en fait rien à voir avec une déformation du nom de l'arbuste, c'est un nom local de talus ; sommet du talus qui ici, prolonge au nord les barres de Sagy et les barres de Collonges.

## les combes

LA COMBE (section B) : terme d'origine gauloise désignant une vallée plus ou moins profonde. C'est dans cette combe qu'on nomme souvent "le tronkiou" que se trouvent la grotte et les sources du même nom. Les "tranquiou" sont des sources intermittentes.

LA COMBE DE SAGY (section F) est une vallée étroite qui conduit de Sagy le Haut à Fragnes en passant par la "Cabane du Comte" au croisement du faîtral : chemin de faîte dit sentier des moines (... de Cluny qui se rendaient dans leurs différentes vignes jusqu'à Laives). La cabane du comte était un petit fortin qui servait de relais de chasse au comte de Cruzille.

LES COMBES : petite combe étroite traversée par le ruisseau de Fragnes (nommé aussi bief de Fragnes) prenant sa source dans les bois de Mortain et du Mont Saint Romain .

LE PRÉ DU FOSSÉ ( Fragnes) : est un petit talweg perpendiculaire au précédent.

LA COMBETTE ( section F) : partie ajoutée dans la délimitation de 1839 dans " les avoineres" : petite combe.



COME AMBERT (Fragnes) : come est un nom dérivé de combe. Ambert : du gaulois *ambe*, rivière et *ritos*, gué. Dans le cadastre de 1809, le chemin longeant ce lieu-dit est noté "de la Combenbé". En ancien bourguignon, bey signifiant bief, on voit bien la relation avec le bief de Fragnes, ruisseau qui traverse ce pré.

## les affaissements, les vallées

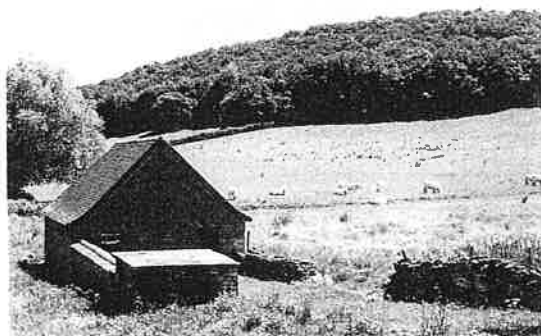
LE CREUX DES BENNES, LE CREUX BOUTRON ( section D) : il faut entendre ici creux au sens d'affaissement du terrain, de doline (d'autres dolines sont très visibles dans le bois de la Goullette près de là).

LE CREUX BACHAT (section D) : bachat est une variante phonétique de baisse, les deux mots qui définissent ce lieu-dit se renforcent l'un l'autre. En patois, les bachats et les bachasses désignent des abreuvoirs.

LA CROUSE, BOIS DE LA CROUSE (Ouxy) : partie de "Chassaujoux" en 1809, désigne une vallée.

EN VAUGELLE (section AB) : de vallicella, petite vallée. Ce mot est un dérivé de val, vaux, il désigne ici un tout petit vallon à l'entrée et en dessous du chemin des Baumes.

## II- LES EAUX



*Lavoir de Sagy le Bas*

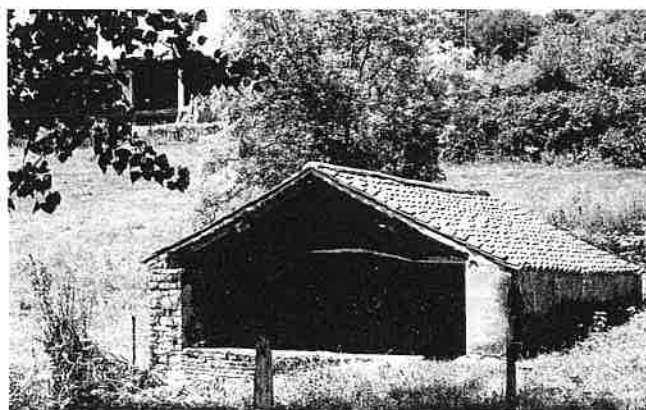


*Lavoir de Collonges*

## sources

L'AILE, PRÉ DE LA FONTAINE SOUS L'AILE, lieux-dits disparus dans "Sagy le Haut", où se trouve la source de l'Ail, ruisseau affluent de la Bourbonne.

En réalité, ce ruisseau qui prend sa source dans les deux fontaines de Sagy s'est appelé jusqu'à une époque récente "LA BOURBONNE" ... et l'Ail est l'un des affluents de sa rive gauche prenant sa source près de Champvent pour la rejoindre en dessous de Mâcheron. Pourquoi ce nom a-t-il été abandonné ? Toujours est-il que les cartes anciennes citaient : en 855, Cella Borbontiae, en 906 fluvius Borbontia (cartulaire Saint Vincent), au X<sup>ème</sup> siècle Beroboutia et en 1174 Bourbance.



*Source de l'Ail - Bourbonne - au lavoir de Sagy le Haut*

**LES FONTENETTES (section E) :** mot dérivé du latin *fontana*, fontaine, source. **VERS LA FONTAINE**, lieu-dit limitrophe aujourd'hui disparu dans "sous moine", évoque la même idée.

**BOIS DE LA GOULETTE (section E) :** la "gueule" est un nom très répandu pour désigner la source, il faut aussi penser à un dérivé de goulot, passage étroit. Ici, ce terme semble désigner les deux puisque c'est le massif forestier d'où jaillit la source Sainte Geneviève et dominant l'étroite vallée de l'Ail.

**SOURCE VERNAT (Fragnes) :** source au lieu-dit "sur châillon" dont l'eau rejoint le ruisseau de Fragnes au pré du moulin.



*FONTAINE DE LA COMBE, source pétrifiante*



*Entrée de la grotte du Tronkiou*

## mares, rigoles et rivières

**EN CHANEAU (section B) :** orthographié "CHANOT" sur le cadastre de 1809, les chenaux sont simplement des descendants du latin *canale* désignant une rigole naturelle ou artificielle. Le bâtiment actuel appartenant au château et réputé être "en Chanot" est en fait au lieu-dit "DERRIÈRE CHEZ BERGER", en Chanot désignant les prés du bas de la Combe un peu plus loin.

**RUISSEAU DE LA PISTOLE :** contrairement à ce que le nom pourrait laisser imaginer, ce ruisseau ne prend pas sa source au col de la Pistoie mais à Ouxy emprunte le pré des Paquiers et se jette dans la Grison à la Pommeraie.

**EN TARRIN (section AD) :** tire son nom d'une petite rigole (le Tarrin) dont la source se trouve sous la grange de J. Bonvilain ; captée et canalisée, elle s'évacue dans l'Ail.

## Marais, puits

**EN BARBIN (section C) :** il s'agirait d'un terrain humide ?

**VIGNES DU PUIITS (section AC) :** cette parcelle, très humide, possède de nombreuses sources dont certaines captées au bas de la pente, près des maisons. Un puits subsiste, dissimulé sous les ronces, dans ce terrain qui fut planté en vigne.

III - PLANTES ET SOUS-SOL

## sous-sol

CRUZILLE : on considère souvent que Cruzille est un diminutif de "croix", ce serait alors un lieu où il y a une petite croix ou un petit carrefour. Cependant, Cruzille doit être rattaché à la racine *kar* : c'est alors un lieu pierreux.

LES BONNETIÈRES (Fragnes) : sur le cadastre de 1839, ce lieu-dit est nommé "TERRES DU PRÉ NEUF", appellation que l'on comprend bien. On peut imaginer alors que bonnetières soit une déformation de bonnes terres. Autre explication : lieu où pousserait le fusain dénommé également "bonnet de prêtre" ou "bonnet carré" à cause de ses fruits capsulaires rouges.

EN GRAVELOUX ( section E) : mot issu du pré latin *grava* signifiant pierre, petite pierre. C'est donc un endroit caillouteux, à graviers. Cinq tombeaux de l'époque franque, semblables à ceux découverts en Nay, y ont été mis au jour en 1835. Les squelettes qu'ils renfermaient étaient bien conservés, et dans l'un d'eux on trouva une plaque de cuivre de deux pouces carrés, ayant probablement fait partie d'un baudrier (Annuaire de 1859).

LES MOLIÈRES (Fragnes) : mot issu du latin *molis*, mou. Il s'agit ici d'une partie de terrain molle, humide. Ce mot peut aussi être issu de *mola*, meule et représenter un lieu d'extraction de pierres meulières.

LA MOLLE PIERRE ( section F) : orthographié LA MOTTE PIERRE en 1839 et LA PIERRE MOLLE en 1809, le patois local use du mot "mortpierre" pour parler de ce lieu au dessus de Sagy mais aussi du croisement des chemins en Romaine.

Accompagné d'un adjectif de couleur qui indique la nature du sol. LES TERRES BLANCHES ( section C), SUR BLANC (section E) sont argilo calcaires, LE PRÉ ROUGE (Fragnes) possède un sol granitique.

VIGNES MOUX ( section AC) : mot, qui associé à pré ou vigne, désigne un terrain humide ( formation identique pour "les molières "). Dans ce lieu devait être implantée la gare de Cruzille, "itinéraire bis" entre Bissy la Mâconnaise et Lugny sur la ligne de Fleurville à Mâcon. Le piquetage est longtemps resté visible alors que le chantier avait été abandonné.

EN CHATELOT (section B) : partie ajoutée dans la délimitation de 1839 dans " aux murgers de la roche" à rattacher à la racine *calm*, chaume qui indique l'idée de mauvais terrain, de pierre.

SUR LA CHAPE, lieu-dit disparu dans "Fragnes", on peut voir la racine *kap*, indiquant l'idée de pierre (on retrouve cette même racine dans enchaple, enclume pour battre la faux qu'on enchaplait). Ce peut aussi être une forme de *cappa* qui a désigné un bâtiment agricole.

LES REPPES noté au cadastre de 1809 dans le lieu-dit "les genèvres". Les reppes, rêpes, rièpes ou ripes sont des terres de peu de valeur, un terrain inculte ou un petit bois.

**LES VARENNES (Ouxy) :** au sens médiéval juridique, ce nom représente un terrain où il est interdit de chasser et de pêcher sans l'autorisation du seigneur. Ici, cela désigne des terres maigres près d'un ruisseau.

**EN BÉLANGIN (Ouxy) :** le préfixe *bel* permet de qualifier le sol, ici de couleur claire

## champs



**AUX ARDRUX (section AB) :** mot formé avec la racine néerlandaise *aard* signifiant champ. Terre récupérée après brûlage des souches.

**LE CHAMP CARIEAUD (section D) :** mot dérivé de *carre*, *carelle* désignant un coin de champ ou un petit champ.

## jardins, vergers

**EN CURTY (section E) :** le nom ancien du jardin, encore présent en Bourgogne, était *cortil* ou *curtil* (le cadastre de 1839 orthographie d'ailleurs ce lieu "en curtil").

**LA VERCHÈRES (section AD), LES VERCHÈRES (section AB) :** du gaulois *vercaria*, champ. Ce nom est encore compris en patois avec le sens de verger, de jardin proche de la maison mais surtout avec une terre fertile, de bonne qualité.

**LA PLANTE CHOUX (section AC) :** c'est le plus petit lieu-dit de Cruzille (15 ares environ) : il doit son nom de nature humoristique à un lieu (jardin sans doute) où le sol permettait de planter des choux et non aux choux (nom bourguignon des chouettes).

**TERRES POIREAUX (Fragnes) :** on y cultivait pas les forcément les poireaux mais ce terme indique un sol de très bonne qualité, qualité attestée par la multitude de très petites parcelles exploitées sans doute en jardins.



## cultures

**LES AVOINERIES** (section F) : littéralement champs où l'on semait l'avoine. Il pourrait aussi s'agir d'une déformation de "avoueries" : cette orthographe bien que n'étant attestée sur aucun document signifierait une autre propriété des moines de Cluny mais gérée par un avoué.



la "guiguette" au Champ de Bray

**CHAMP DE BRAY** (section F) : il pourrait s'agir d'une forme celtique de *bracu*, passée en ancien français qui désigne le marécage, ce qui n'est pas le cas ici. Le mot bray serait plutôt un dérivé de *brai* signifiant orge, ce serait donc un champ que l'on ensemait en orge.

**EN TENORGE** ( section C) : lieu ensemencé en orge.

**PRÉ DE LA CHENESIÈRE** (Fragnes) : ancienne partie du "pré du moulin". On peut supposer que ce mot soit une déformation de chenevière : champ où l'on cultive le chanvre.

## vignes

**VIGNE DU MAINE** ( section F) : doit être interprété comme "vigne des moines". On nomme pour la première fois les vignes du Maynes en 958 dans la charte de Cluny (voir Bulletin Municipal de Cruzille n° 15). Marguerite-Melchior de Montrevel, héritière de la seigneurie de Cruzille en 1702 en parle ainsi : « luy appartient (à la dite seigneurie de Cruzille) une vigne dont le tiers est arraché appelée vigne du Mayne, de 60 ouvrées, rapportant pour la part de la dame 22 feuilletes de vin commun valant 100 livres» . les habitants de Sagy et Collonge «sont obligés de sarmenter les vignes du Mayne et la Grand'Vigne (\*), de voiturer et couper les raisins. Ils ne peuvent vendanger qu'après qu'ils ont cueilli et voituré au château les fruits de ces deux vignes ainsi qu'il est porté dans le terrier du dit Cruzille (\*\*) ».

(\*) : « la Grand'Vigne devant le château, de 50 ouvrées, dont le tiers nouvellement planté, rapportant 5 à 10 feuilletes pour sa part et valant 45 livres ».

(\*\*) : ce terrier a dû être brûlé avec plusieurs autres sur la place de la Liberté de Lugny, le 10 novembre 1793.



VIGNES DU PUITS ( section AC)

*Certains puits avaient des vertus magiques...  
Terreur des enfants, la mère engueule y avait  
élu domicile !*

**SUR LE TREUIL** : mot dérivé de *torculum*, qui désigne le pressoir. Il s'agit donc d'un lieu ( généralement d'anciens bâtiments) où l'on rassemblait la vendange pour la récolte

**AU VÉGNY** partie du lieu-dit "aux Crays" est sans doute un dérivé de vigne.

## plantes sauvages

BOIS DE FOUGERESSES (section F), LA FOUGÈRE (section B) : fougernesses est un mot dérivé de fougère, il désigne un lieu où poussent les fougères et non la plante elle-même.

L'ESSARD CANNOT (section D) : noté CHAMP CANOT en 1809. Hypothèse : en patois, on dit *champ caneau* pour désigner ce lieu-dit qui pourrait être un endroit où poussent le *caneulier*, cornouiller mâle, considéré comme le "mimosa de la Bourgogne" et qui ne pousse qu'en terrain calcaire. Ce pourrait aussi être le champ "de Canot", famille bien représentée à Cruzille et très impliquée dans la vie municipale : maires, conseillers (voir chapitre IX).

LES GENÈVRES (section B) : mot dérivé de genièvre qui est le nom usuel du genévriers ou de son fruit.

LES BRUYÈRES (Fragnes) : ce lieu-dit est orthographié LES BRIÈRES en 1809 avec une partie nommée LA MOULLE, ce qui pourrait évoquer un lieu marécageux mais c'est réellement un lieu où poussent les bruyères qui préfèrent les terrains siliceux comme c'est ici le cas à Fragnes.

EN MIGUET (section F) : miguer signifie en patois "moisir en prenant de petits points sombres". Mais c'est plus sûrement une déformation de muguet car ce lieu-dit est orthographié AU MUGUET en 1809.

## terres, prés

LA BELOUSE (section D), AUX BELOUSES (section E), LES BELOUSES (Fragnes) : plutôt qu'une racine celtique *bel*, il faut voir là le latin *pilosa*, la pelouse; il s'agit simplement d'un petit pré proche de la maison.

LE PAQUIER (sections AB et C) : lieux consacrés au pacage des animaux, plus précisément, pâture communale. Cela désigne parfois une surface herbeuse entre deux chemins où tout le monde peut conduire son bétail. AUX PAQUIERS (Ouxy) : il y eut sûrement un intérêt à conserver sur notre territoire ce talweg de presque un kilomètre de long et de 25 à 50 mètres de large coince entre les communes de La Chapelle sous Brancion et de Chissey lès Mâcon. Mais lequel ?

OUXY : (en bourguignon, le *x* à l'intérieur d'un mot doit être lu *ss*, Ouxy se prononce donc "oussy" ; le [ks] est aujourd'hui tellement répandu (Auxerre, Uxelles...) que beaucoup de bourguignons sont persuadés que la prononciation en [s] est défectueuse ou la marque d'une certaine paresse ! Par contre le *x* final ne se prononce pas).

*Oussey* au XIV<sup>ème</sup> siècle, *Ossye* au XV<sup>ème</sup>, provient de *olca*, *oschia*, terre labourable entourée de haies et de fossés.



LE PRÉ ROUX ( section AC), SUR LES PRÉS ROUX ( section AD) : on peut y voir un dérivé de *ruptum*, lieu défriché ou il peut s'agir du pré appartenant à un dénommé Roux.

TERRE DES BORDES (Fragnes) : borde est un terme d'origine germanique qui a désigné la maison isolée ( le mot français *borde* appartient à la même série). Cependant, ce mot désigne aussi les grands feux (dits "feux celtiques") qu'on allumait pour fêter le solstice d'été sur toutes les hauteurs du pays Eduens.



#### IV - LES ARBRES

##### bois et forêts

FORÊT DE MORTAIN (Fragnes) : qualifiée de "bois royal" en 1839 ( règne de Louis-Philippe) après avoir été " bois impérial" en 1809 (Napoléon 1er empereur), il ne s'agit que d'une appellation administrative ; aujourd'hui, on lit "forêt domaniale", ce qui posera moins de problème en cas de changement de régime !

LE BOIS DES ÉPINES, SOUS LES ÉPINES (section D) : buisson ou bois mal entretenu.

LE BOIS DE BUIS, ancienne appellation de la "FORÊT DE BUIS" (section B) : Marguerite-Melchior de Montrevel, héritière de la seigneurie de Cruzille en 1702 en parle ainsi : « ...il y a plusieurs vieux arbres de toutes espèces, de la contenance d'environ 30 journaux dont on ne tire aucun revenu ». Mais ce bois est qualifié « considérable et rare en son espèce » dans *l'Almanach du Mâconnais* de 1786. Le buis est un arbrisseau au bois dur, jaune, croissant sur les terres calcaires. A Cruzille, on fabriquait artisanalement de petits instruments avec ce bois très dur, notamment des couverts à salade encore présents dans de nombreuses familles (on évoque dans le village les familles italiennes venant l'hiver couper les beaux troncs de buis qui étaient descendus dans la Combe sur un câble tendu).

## essarts

LES BRÛLÉS (section B) : partie ajoutée dans la délimitation de 1839 dans "aux murgers de la roche" mais notée BREULAY en 1809. Terrains brûlés par le défrichement ?

ESSARD DE LA GRANGE (section C) : y avait-il une grange dans ce lieu ? Simple bâtiment agricole pour remiser des outils ou des récoltes ?

LES ESSARDS (section F), (qui portaient le nom d'ESSARD VÉROTS et d'ESSARDS CHÂTAIGNERS sur le cadastre de 1809),

GRANDS ESSARDS (Fragnes) : noms typiques du défrichement.



LES TRONCHES (section B) : nom dérivé du latin *tronca*, le tronc. Les tronches sont le nom du défrichement médiéval.

## arbres

LE BAS DU FOU (section AB), LE HAUT DU FOU (section C) : fou est un mot dérivé du latin *fagus* qui signifie hêtre (ce nom est peu connu dans la région, on parle plutôt de foyard). Fou désigne quelquefois le nom d'un homme ou le nom local du four.

BEAU CHÊNE (section E) : le chêne rouvre qui pousse dans nos forêts est un arbre de mauvaise qualité en ébénisterie, tonnellerie ou menuiserie courant dans nos forêts. Un beau chêne sera d'autant plus remarqué.

LES CHASSAGNES (section F) : mot dérivé de chêne, ce serait un lieu où poussent les chênes.

AUX CHÂTAIGNIERS (section D) : partie ajoutée dans la délimitation de 1839 du "champ cariaud", cette dénomination pose problème car les châtaigniers ne poussent pas en sol calcaire. Même remarque pour LES ESSARDS CHATAIGNERS (section F). On pourrait alors penser que ce furent des terres appartenant au château ? Un lieu où aurait poussé exceptionnellement un châtaignier ?

L'ÉPINET (section C) : mot issu du latin *spina*, pris ici au sens de aubépine ou prunellier (couramment appelée épine noire). AU POULACHER (Fragnes), partie de PRÉ JEAN DU BOIS, ce mot désigne aussi l'épine noire nommée *poulachie* en patois.

FRAGNES : *fraxino*, dans les vieux actes (978), *Fraigne* au XIV<sup>ème</sup> siècle, mot dérivé du latin *fraxinum*, frêne, indique un nom emprunté à l'essence dominante du lieu. *Fraigne* était de la chàtellenie de Brancion ; en 1459, les habitants de Fragnes furent condamnés à faire le guet et la garde à la forteresse de Saint Pierre de Chalon (Courtépée).

EN NUZERET ( section B), orthographié " en nuzerat" sur le cadastre de 1839 : du latin *nucare-tu* qui a donné nouroie et sa variante nozeraie signifiant lieu où poussent les noyers.

EN NAY ( section AB) : mot désignant également un lieu planté de noyers. Des tombeaux de l'époque franque y ont été découverts vers 1830. Ces tombeaux étaient formés de lave brute provenant des carrières du pays.

LE POIRIER PLAT ( section D) : le poirier est un arbre qui croît isolément et qui peut être utilisé comme point de repère (on plantait parfois un poirier à la naissance d'un enfant); on peut cependant le confondre avec "perrier", amas de pierres, explication qui s'accorderait mieux avec l'adjectif "plat".

SAGY LE BAS, SAGY LE HAUT ( section AD) : *Sagiacum* dans le terrier de Brancion de 1449 ( Archives de la Côte d'Or), *Saigé la Masconnoise* au XIV<sup>ème</sup> siècle, *Saigey* au XV<sup>ème</sup>. La première explication nous donnait un nom d'origine romaine formé du bas latin *Sabius* ou *Savius*, additionné du mot gaulois *ac*, *acus*, indiquant la possession : il signifierai donc domaine du Gallo-Romain *Sabius* ou *Savius*. Une explication plus récente affirme que c'est très certainement un lieu où poussent les saules (du latin *salicetum*). En patois saule se dit sauge, ce qui n'a rien à voir avec la plante dénommée sauge.

A noter que Sagy le Haut est nommé par les gens du cru : "le quart d'en haut".



EN VERNE BOIS ( Fragnes) : la verne est le nom patois de l'aulne (du celtique *verno*), ce bois où pousse l'aulne est un lieu humide.

LE CHANAY ( section D) : bois (qui tire son nom de chêne) à l'origine. Défriché après décision du Conseil municipal en date du 3 avril 1819 pour servir de terre au hameau de Collonges, il est devenu pâture communale puis depuis peu, vigne communale louée.

## haies et friches

BUISSONS BERGERS ( Fragnes) : pourrait-on imaginer des buissons tellement épais qu'on pouvait se passer de berger dans ce lieu ?

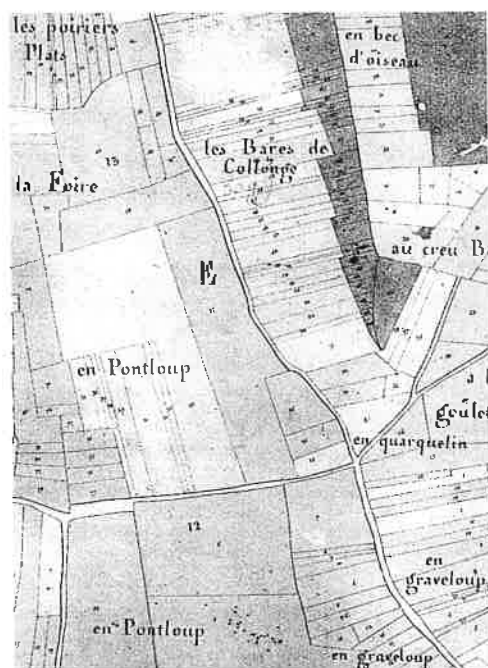
LES CHARMES (Fragnes) : on est souvent tenté par la confusion avec le nom de l'arbre. En fait, ce mot contient la racine pré latine *calma* signifiant friche.

LES GRANDES TEPPES ( section C), AUX TOPPES (section E de 1809) : teppe ou toppe : mot patois encore bien vivant dans notre région et désignant une friche ou un terrain laissé en friche ( ce mot est maintenant considéré comme français puisqu'on cite fréquemment "les teppes calcaires" de Bourgogne, pelouses remarquables par leurs hautes herbes, arbrisseaux, buis ... broutés autrefois par les chèvres).

À L'ÉCHAILLER (partie de "EN TARRIN" sur le cadastre de 1839) ce mot est dérivé de échelle ; il s'agit ici de passages dans les haies.

PRÉS BOUCHÉS (Fragnes) : prés entourés d'une *bouchure*, mot patois désignant la haie.

## V - LES ANIMAUX



AU BEC D'OISEAU (section D) : les chartes de Cluny de 948 concernant la villa Colonicas (Collonges) mentionnent un champ "in osel". Bec : allusion à la forme du terrain ? On pourrait plutôt imaginer prendre le mot bec au sens de rencontre : le Bec d'Allier est le confluent de l'Allier et de la Loire. Ce serait alors un point de regroupement d'oiseaux. On ne peut ignorer non plus l'omniprésence de bécasses (oiseau au long bec) dans ce lieu.

EN PENLOUP ( section E) : le loup est très commun dans la toponymie de nombreuses communes : on pourrait avoir ici une formation de type humoristique : "pan loup" ou "pend loup".

EN GRATTE POULE ( section C) : gratte est issu du verbe gratter signifiant travailler laborieusement (ici dans un lieu pierreux, à la culture difficile). On assiste à une formation humoristique en y associant le nom de l'animal : même une poule doit gratter pour trouver sa pitance !

PRÉ DE LA BASSE COUR ( section AB) : désigne, en architecture, la cour au pied du château et protégée par des remparts. Ici, ce serait plutôt le lieu où les volailles vont en champ.

LES RENARDIÈRES ( section F ) : lieu fréquenté par de nombreux renards ( en ancien bourguignon, on disait "verpillères" car ici le renard ne s'appelait pas goupil mais verpil.

LES TESSONNIÈRES ( section B ) : ici, on note dans ce bois la forte présence de blaireaux (taisson en patois).

LA GARELLE (Fragnes, cadastre 1839) : lieu-dit disparu dans "sur chatillon" qui pourrait faire penser à une déformation de carelle, petit champ ou coin de champ, mais la dénomination de 1809, LES GARENNES est très claire : c'est un lieu où vivent les lapins à l'état sauvage.

AUX PORES (Fragnes) : lieu, pré où l'on mettait en champ les cochons.

CHAMP LUNET ( section C ) : nom très énigmatique :

- il s'agit quelquefois d'une déformation du latin *ulmus* signifiant orme, ce qui peu probable ici.
- il s'agit d'autres fois d'un mot dérivé de lune, souvent lié aux lieux marécageux, ce n'est pas la réalité du lieu.
- plus séduisant, un champ où abonderaient les lunets, petits escargots qui doivent leur nom à la tache claire qu'ils forment dans les buissons, ressemblant à une lune. On évoque également un mot dérivé de linotte, oiseau vivant dans les champs de lin dont elle est très friande.

## VI - LES ACTIVITÉS HUMAINES

### **des empreintes de l'Histoire**

Un peu d'histoire pour nous éclairer :

En -58, Jules CÉSAR et ses troupes, pour aider ses alliés les Eduens (Celtés habitant alors ce qui correspond aujourd'hui à la Nièvre et la Saône et Loire, leur capitale étant Bi-bracte), va combattre les Helvètes à Montmort, près de Toulon/Arroux . Vue l'organisation matérielle nécessaire au déplacement des troupes romaines, décrite par César lui-même ( 100 tonnes de blé par exemple par jour !), on peut imaginer alors, des mouvements d'hommes très importants dans la région. La voie romaine empruntée alors pour aller de Mâcon vers Autun, passait au col de la Pistole, Fragnes, Chissey...( la grande voie d'Agrippa longeant la vallée de la Saône lui serait postérieure). Certains passages sauvages apparaissant dangereux, on les a jalonnés, progressivement de constructions fortifiées pour en sécuriser la circulation. Le château de Cruzille date du xiv<sup>e</sup> siècle (1340), probablement et ne serait pas alors le premier point fortifié du village mais ce serait plutôt le Fort d'Ouxy, comme son nom l'indique. Sur place à priori aucun signe visible n'atteste cette existence mais cet emplacement particulièrement dominant avec vue sur toute la vallée, le Mont St Romain jusqu'au Mont St Vincent, apparaît idéal. Il est " fort " possible que les celtes aient aménagé un fort en ce site, repris ensuite par les Eduens, et cela aurait été, alors, un excellent point stratégique pour César et ses mouvements de troupes.

L'existence, à proximité du " Fort d'Ouxy ", d'autres lieux-dits tels que " En Romaine ", " A la Tour ", " En Châtillon ", "en Verdun" renforce cette hypothèse.



## moulins

PRÉS DU MOULIN (Fragnes) : ce pré est traversé par le ruisseau de Fragnes (appelé Bief de Fragnes dans les textes anciens) prenant sa source dans les bois de Mortain et du Mont Saint Romain ; il verse ses eaux dans le Grison en amont du moulin de Prayes. Plutôt que d'imaginer un moulin dans ce lieu-dit, il s'agit sans doute d'un pré appartenant à l'un des deux moulins à moins d'un kilomètre ( moulin de Prayes et moulin Augrue).

LES PRÉS MEURIERS ( section E) : ce sont les prés situés autour d'un lieu-dit aujourd'hui disparu LE MOULIN MEURIER. Autrefois moulin seigneurial, mais plutôt que d'y voir un moulin ayant appartenu à un certain Meurier, nous pourrions imaginer un nom humoristique dont on affublait fréquemment les meuniers et leurs établissements : Tourne-Sac à Cluny (disparu), Trente Sac à Brandon, Tranche Poix à Igé, Pierre au Grain à Donzy le National, Nécudois (un écu dois) à Flacey en Bresse, Malicorne (mal y corne) dans l'Yonne... On lirait donc ici "meurt y est".

Il semblerait que deux moulins aient coexisté l'un en amont de l'actuel pont de Sagy (qui n'existait pas à cette époque), l'autre en aval. Ils sont désignés par le nom de leurs propriétaires. Du MOULIN JEANDET (actuelle maison Allier), on ne sait pas grand chose sinon qu'on y traversait l'Ail à gué. Le MOULIN POIRIER (au sud de la menuiserie Gardin) était spécialisé dans la farine pour le bétail. Démoli par son propriétaire, le dernier vestige fut la roue à aube encore visible vers 1920.

## élevages

LES BENNES, LE CREUX DES BENNES, LE FOND DES BENNES, LE CREUX BOUTRON ( section D) : les bennes, mot issu du gaulois *benna* qui signifie panier, et les boutrons désignent les ruches en patois.

## fortifications et constructions diverses

CHÂTEAU DE CRUZILLE (section AC) : une légende tenace situe les ruines du premier château fort de Cruzille à mi pente de la crête rocheuse qui sépare la Combe de la Combe de Sagy ; il ne s'agit que d'une carrière abandonnée où l'on ne rencontre aucuns vestiges de constructions. Il est fait mention du *chastel et maison forte de Creusilles* dès 1262. A partir du commencement du XIV<sup>ème</sup> siècle , on peut établir de manière certaine la série des possesseurs de cette seigneurie qui passa successivement aux familles de Nanton, de Saillant, de Bauffremont, de Saulx, de La Baume-Montrevel.

FORT D'OUXY (Ouxy et Fragnes) : lieu-dit situé sur la crête rocheuse LES ROCHES, c'est le point culminant de la commune de Cruzille à sa limite avec Martailly ( borne géodésique à 478,6 m d'altitude). On ne peut affirmer avec certitude qu'il y eut un fort ici mais sa position stratégique à proximité de la voie romaine Mâcon - Autun permet sérieusement de l'imaginer.

Autre explication, moins plausible, *forts* (toujours employé au pluriel), en patois, désigne un endroit très fourré, impénétrable au cœur de la forêt, ce qui n'est pas le cas ici (aujourd'hui en tout cas).

**SUR CHATILLON** (Fragne) : on pourrait rattacher ce nom à la racine *calm*, chaume qui indique l'idée de mauvais terrain, de pierre mais aussi - plus séduisant vu les lieux-dits voisins - à un champ situé au dessus d'un château, d'une fortification.

**A LA TOUR** (Fragne, cadastre 1839) lieu-dit disparu dans "sur chatillon" qui délimite une surface située sur un monticule : on peut donc imaginer ici la présence d'une tour. Peut-être était-ce une semblable à celle située en aval de "la come ambert" et proche du moulin de Prayes et dénommée **LA TOUR DES QUATRE BŒUFS** où l'on a découvert les fondations d'une construction romaine ainsi que des restes de la voie romaine (géographie du département de SetL de 1847).

**EN VERDUN** (Fragne) : nom typiquement gaulois composé avec *dunum*, colline, forteresse.

**AU MURGER** ( section C), **AUX MURGERS DE LA ROCHE** ( section B) : en patois, constructions typiques du Mâconnais qui résultent de l'épierrement des parcelles par les vigneron et les laboureurs : ces pierres étaient empilées pour leur faire tenir le moins de place possible. De nombreux murgers de Cruzille abritent des cadoles, où pour gagner du temps, le vigneron prenait son repas de midi en toute saison ; elles pouvaient abriter en cas de pluie ou remiser quelques outils. Dans certains murgers, on découvre parfois - comme ce fut le cas à Bissy la Mâconnaise - des sépultures gauloises pourvues d'objets familiers : armes, pièces...

**LES MUROTS** ( section E) : mot dérivé de mur. En patois "meurot" désigne le dessus du mur de la galerie de la maison (souvent doté d'un évier en pierre). Ici, il s'agit de gros murs en pierres sèches sur le sommet des Fontenettes.

### droits seigneuriaux et monastiques

**LES JUSTICES** ( section C) : lieux des anciens châtiments imposés par les féodaux à leurs justiciables. Le seigneur de Cruzille avait le droit de justice, haute (il pouvait condamner à mort mais la sentence devait être confirmée par les juges royaux), moyenne et basse, ainsi que le droit d'instituer et de destituer tous officiers (archives de Côte d'Or). **LE POIRIER DE LA JUSTICE** est un lieu-dit en dessous du hameau de l'Echelette (entre Ouxy et le château de Nobles), Ouxy dépendant de la justice de Nobles. **SOUS LES JUSTICES** est un lieu-dit en 1809 près du "Fort d'Ouxy".

**AUX VIEILLES FOURCHES** ( section D) : les fourches sont parfois des carrefours mais plus souvent, il s'agit de "fourches de la justice" où l'on pendait les condamnés à mort, situées au sommet d'une colline.



**GRANGE D'OUXY** (Ouxy) : sur le cadastre de 1809 ce lieu-dit est nommé les "GRANGES DE FRAGNES". On n'évoquerait pas ici de simples bâtiments agricoles mais un établissement, d'origine seigneuriale ou monastique (grange n'était pas un mot français : la forme française, attestée par les textes médiévaux était *granche*), où on allait porter la part des récoltes dues au titre de la dîme. La grande enquête de l'intendant de Bourgogne, Bouchu, faite d'après les ordres de Colbert en 1666 nous éclaire à ce sujet : « Ils ( les habitants d'Ouxy, ndlr) payent la dixme de tous fruits, qui peut valoir 150 livres, aux chanoines de Saint Vincent, aux curés de Crusilles et de Prayes » .

AUX CARTES ( Fragnes ) : mot provenant probablement de la déformation du mot "quarte, quart de réserve" pour ce lieu qui devait être boisé (situé à proximité immédiate de la forêt de Mortain). Selon la grande enquête de l'intendant de Bourgogne, Bouchu, faite d'après les ordres de Colbert en 1666 : « les habitants de Fraigne et Oussy ont seulement le droit d'envoyer chamoiser leurs bestiaux dans les bois du roi en temps de vaine pâture et d'y prendre du bois pour leur chauffage moyennant une redevance qu'ils paient au château de Brancion ». En 1490 les droits d'affouage payés par les habitants d'Ouxy, sont d'après les Archives de la Côte d'Or : « Quarte partie de 2 deniers gros pour 12 deniers que chacun habitant d'Oussye tenant feu doit chacun an au Roy, pour l'usage qu'ils ont es dits bois dont le roy a la moitié et les seigneurs de Brancion et de Cormatin, chacun un quart ».

LA CONDEMINE, SUR LA CONDEMINE (section E) : mot formé à partir du bas latin *condominium* désignant une terre, proche du château et réservée au seigneur. Il peut signifier aussi un terroir soumis à deux seigneurs mais exprime surtout l'idée de terre exploitée en commun (\*)

(\*) : on note une seule Condemine par commune. En 1768, Benoit Létourneau (fermier du château) plaide avec succès contre Ph. Jacquelin, J. Ducloux et Ant. Libet, laboureurs au sujet du droit de "râche" dû au seigneur et qui consiste à lever « 14 gerbes l'une de toutes graines, et en vin la 17<sup>me</sup> benne dans un terrain appelé la Communauté de Collonge et de Sagy » (Archives de l'Ain).

LE BOIS DE MOINE, SOUS MOINE, DERRIÈRE MOINE (section E) : il s'agit d'une appartenance monastique, certainement clunisienne ( cf. vignes du maine), mais on pourrait aussi penser à une famille Moine propriétaire de ce lieu.

### repères routiers

LE CALVAIRE (section B) : il semblerait que ce lieu-dit se serait appelé "Croix-Ducher" car une délibération du Conseil Municipal en date du 29 décembre 1867 propose de transférer la croix, jusqu'alors implantée place de la Serve, au lieu-dit la Croix-Ducher, "qui domine et est à l'entrée du village de Collonge", avec cet attendu que son emplacement actuel n'était pas convenable, "que les étameurs ambulants viennent s'établir au pied de cette croix qui, d'ailleurs, restreint la place et est à proximité d'un café, que d'ailleurs M. le desservant s'est refusé de la bénir ; il y a donc lieu de considérer ce monument comme un dépôt sur la voie publique". Le maire, Jacques Taboulet, fut en conséquence autorisé par son conseil "à la faire démolir et transporter les matériaux au lieu indiqué, ... où de temps immémorial il existait une ancienne croix". La croix, dite maintenant "de Collonges", s'élève, de fait, à l'orée Sud du grand carrefour ménagé au Nord de l'église, face au lavoir et à la fontaine.

LA CROIX (section F) : une croix était implantée au départ du chemin (de la croix...). Le lieu-dit est situé entre ce chemin et les Champs de Bray (petit vallon).

*La croix près de  
la Roche Sainte  
Geneviève...  
et non au lieu-dit  
" la Croix".*



## chemins

**SUR LA RUE DE CLUNY** ( section F ) : la rue de Cluny désigne le chemin rural de Sagy au col de la Pistole et emprunté par les moines de Cluny venant dans leurs vignes (cf. " les vignes du maine "). Ce nom désigne les parcelles au-dessus de ce chemin.

**LA TOUR DE LA VIE** : petite parcelle construite au hameau de Collonges (maison de Mme Chambard); l'origine du toponyme vient à coup sûr du tracé de l'ancienne voirie de Cruzille à Brancion qui devait tourner autour du mur de petites pierres plates.

**RUE DE FARGE** : chemin situé entre "en Vaugelle" et "aux Ardrux" complètement embroussaillé aujourd'hui. Le mot farge provient du latin *fabrica* et désigne une forge. Il paraît cependant peu probable qu'une fonderie ait existé à l'époque gallo-romaine, d'où aurait été extrait le minerai de fer ?

**CHEMIN DES MOINES** : chemin de faîte (actuel chemin de grande randonnée GR 76) sur le sommet rocheux de la commune, il doit son nom aux moines de Cluny se rendant à leur prieuré de Beaumont sur Grosne en passant par Donzy, Blanot, le col de la Pistole, Brancion, le col des chèvres... Ce chemin dut être également emprunté au Moyen Âge par les pèlerins se rendant à Saint Jacques de Compostelle comme semblent l'attester les peintures murales de l'église de Brancion. A noter que ce chemin passe à proximité immédiate du point culminant, "le fort d'Ouxy".

**RUE MAILLARD** (Fragnes) : partie de "sur châillon" portée sur le cadastre de 1839. Maillard serait un mot dérivé de maille : pioche plate à deux dents utilisée par les vignerons.

**RUE DES ROSIERS** ( section AD ) : il s'agirait plutôt ici d'églantiers.

## noms d'hommes

**COLLONGES** (section AB) : à l'origine, Cruzille ne désignait que le château. De 951 à 978, Colonia est de l'ager de Grevilly et du pagus de Mâcon (pagus : nom ancien de comté et ager : subdivision géographique du pagus). *Coulonges* au XV<sup>ème</sup> siècle, *Colonia* dans le terrier de Brancion de 1449 (Archives de la Côte d'Or), Collonge la Mâconnaise dans le pouillé de 1660. Collonges est un terme de droit médiéval : terrain occupé par un paysan libre (colon). "LES COLLOTS", quartier de Collonges a la même signification.



SAGY, qui ne semblerait pas provenir, comme nous l'avons vu, d'un nom d'homme mais Sagy a donné son nom à une famille bourgeoise de Mâcon, les "de Sagie", connue depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle (d'après Mgr Rameau dans son *Manuscrit sur les anciens fiefs du Mâconnais*).

AU SABAT (section E) : lieu fréquenté par les sorcières ? Peut-être, car une nuit des années 1970, certains habitants de Sagy y ont aperçu distinctement dans le ciel un "ovni". Le cadastre de 1809 orthographie ce lieu-dit LE SABOT : il s'agirait alors d'un nom d'origine humoristique ou utilisant le nom du propriétaire Sabot. Ce qui est sûr, c'est que ce lieu limitrophe était le point de rencontre des jeunes gens de Cruzille qui défiaient ceux de Lugny à la bagarre.

PRÉ CHOIZEAU : partie de "en Penloup" sur le cadastre de 1809, choizeau était un des surnoms donnés aux meuniers. Un meunier possédait peut-être ce pré ?

CHEZ JAVOT : au cadastre de 1809, autre surnom du meunier. Partie septentrionale de Collonges : également SOUS CHEZ JAVOT.

DERRIÈRE CHEZ RENARD ( section F ) : partie ajoutée dans la délimitation de 1839 dans "les essards". On peut imaginer que ce lieu-dit mitoyen de Sagy le Haut est derrière la maison de la famille Renard.

Désignation par le nom du propriétaire : DERRIÈRE GRANDJEAN ( section AD), PRÉ BONNOT, PRÉ JEAN DU BOIS, PRÉ COLAS, PRÉ MAILLARD (Fragnes), LE GRAND BERNAUD (Ouxy) ...

### activités humaines

SUR LA FOIRE : prés relativement plats à mi-distance entre Collonges et Sagy où se déroulait chaque année la foire de Cruzille. L'Annuaire de 1843 en fait la publicité : « Foires : le 25 février, le Lundi de Pâques, le 16 juin et le 1<sup>er</sup> décembre ; vente de bétail. Celle du 16 juin est très fréquentée ».

LES FOURNEAUX (Fragnes) : partie disparue dans "PRÉ DU FOSSÉ". On ne peut dire l'origine des fours (fourneaux), leur fonction primitive : le lieu ne se prête pas ni à un four à chaux (sol granitique), ni à un four banal trop éloigné des habitations.

LE CHEMIN DES MORTIERS : en dépit de sa situation (conduisant au cimetière "*chemin des morts*"), on évoque ici l'extraction de pierre à chaux pour la fabrication de mortier servant à la construction des maisons ( géographie du département de SetL, 1847).

LES PERRIÈRES ( section F ) : lieu, carrière où l'on extrayait les pierres pour la construction.

DERRIÈRE LA CUETTE ( Fragnes ) : orthographié DERRIÈRE LA QUETTE sur le cadastre de 1809, ce mot pourrait être un dérivé de couée qui désignait des pâturages, souvent communaux.

LA PLAISANCE (section F) : le lieu, bien exposé, est certes plaisant mais il faut sans doute voir ici une corruption du vieux mot "aisances" qui étaient des terrains paroissiaux laissés à la disposition des paysans pauvres.

## VII - SITUATION GÉOGRAPHIQUE

### **position**

CHEZ LIBET (section AD) : l'emploi de la préposition "chez" suivie d'un nom de famille désigne un lieu en dehors du village ( dans le langage courant de Cruzille on parle plutôt de "l'écart Martin" ou du "quart Martin", appellations non attestées par les différents cadastres).

DERRIÈRE CRUZILLE ( section B) : partie ajoutée dans la délimitation de 1839 à la partie supérieure de "la combe" mais situé plus au sud en 1809 : c'étaient deux champs entourant le fortin dénommé la cabane de comte.

PRÉS DEVANT (Ouxy), LA VIGNÉ DEVANT ( le château de Cruzille) : devant est le bon côté de la maison (généralement orienté à l'ouest).

LES FINGELLES ( section C) : ce mot pourrait être composé de fin du latin *finis*, limite appliqué à des terrains à la limite de deux cités gauloises et de gelles peut-être dérivé du germain *haga*, haie.

LE PASSOUT (Ouxy) : mot à rattacher au verbe passer. Il s'agit ici d'un passage élevé - pas vraiment d'un col - reliant deux pentes opposées (entre Fragnes et Ouxy). Même idée pour AU PASSOUT (Fragnes).

AU BOUT DE LA RUE ( Fragnes) : rue doit être entendu au sens de chemin, ce serait le champ situé au bout du chemin rejoignant ici le chemin des moines.

LA CULATTE (section B) : désigne un lieu reculé, le dernier. Ce lieu-dit aujourd'hui en terres et friches avait plus de la moitié de sa surface en vignes en 1809.

### **forme, taille**

LES TRAVERSAILLES ( section C), TERRES À TRAVERS (Fragnes) : parcelles souvent de forme irrégulière placée en travers de la pente. Ce peut être également un raccourci.

LA MYOTTE ( section F) : il pourrait s'agir d'une déformation de miette, compris comme le nom d'une petite parcelle issue d'une plus grande.

EN BRINCHAMPS (section E) : c'est peut-être une déformation de plain champ où le mot plain signifie plat ce que l'observation du lieu semble confirmer.

LE CLOU (Fragnes) , SUR LE CLOU (section C), LE CLOUSOT (partie de Bélengin à Ouxy) : mot dérivé de clos.

GRANDE TERRE ( Ouxy), LES GRANDES TERRES ( Fragnes), AUX GRANDS PRÉS ( section AD) : outre la taille, l'adjectif grand signe une appartenance seigneuriale.

EN QUARQUELIN : partie de "en Graveloux" sur le cadastre de 1809. C'est une déformation de "craquelin", petit gâteau de forme irrégulière. On l'emploie en toponymie pour désigner un petit terrain.

LES PATARAS : partie supérieure de LA MOLLE PIERRE, c'est un mot de patois local signifiant "grande surface".

### VIII - D'AUTRES LIEUX-DITS

-sans explication étymologique :

LA CATIN (section E) - CROTAY (section AB) - SUR LES EVYS - LE CALVAIRE (Fragnes) - MATALOT (section B) - EN NEIGNY - LE MAGNY (Fragnes) - LA PAGNAUDE (section AD) - AU PINSOT (section C) - EN AGROTS (section E) - EN SIMONINS (section E) - EN DUBIER (Ouxy) - ...

- non repérés sur les différents cadastres :

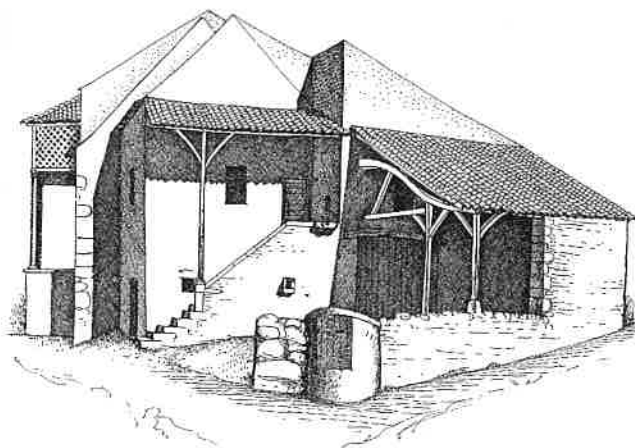
CHEMIN DE LA CROIX CHANUT - LA CROIX DUCHER - EN MINET - PRÉ NAZIN - AUX ROUSSOTS - LES BROSSES - PRÉ DE CHAZEAU - EN CURDIN - ESSARD MENARD ...

- un questionnaire :

Au lieu-dit "le Serot", en-dessous et au nord de l'actuel réservoir est porté sur les cadastres de 1809 et 1839 un bâtiment dont on ne connaît pas la destination.

### IX - HISTORIQUE DE QUELQUES MAISONS d'après les matrices cadastrales

A Collonges, la parcelle C 1109 de l'ancien cadastre est occupée par une habitation antérieure au relevé de 1839 :



Etienne Barraud-Goy, domicilié à Collonges, en était propriétaire. La maison et son jardin (C 1111 ) seront transmis en 1846 à Benoît Barraud-Barraud, fils d'Étienne, de Collonges ; ils deviendront en 1864 indivis entre les familles Barraud et Monnier-Barraud, ce dernier aubergiste à Ozenay. En 1897, Philibert Guillemaud-Barraud, domicilié à Collonges, en devient le seul propriétaire.



A Collonges, un manoir très postérieur au relevé cadastral du XIX<sup>ème</sup> siècle profite d'une belle exposition sur le coteau, à la tête des "Grands Prés" qui tapissent le fond légèrement surélevé du val de Collonges - Cruzille.



Cette propriété bâtie, encore qualifiée de "terre" au relevé cadastral de 1839 (C 1258), était à cette date la propriété de Claude Canot, "expert" à Collonges ; celui-ci possédait également la belle parcelle de pré sise au Sud-Est et en contrebas, dite "Pré de la basse cour" (C 1257), ainsi que la "Boutique, bâtiment et cour", domaine sis immédiatement au Sud (C 1259), au-dessus du lavoir-fontaine de Collonge.

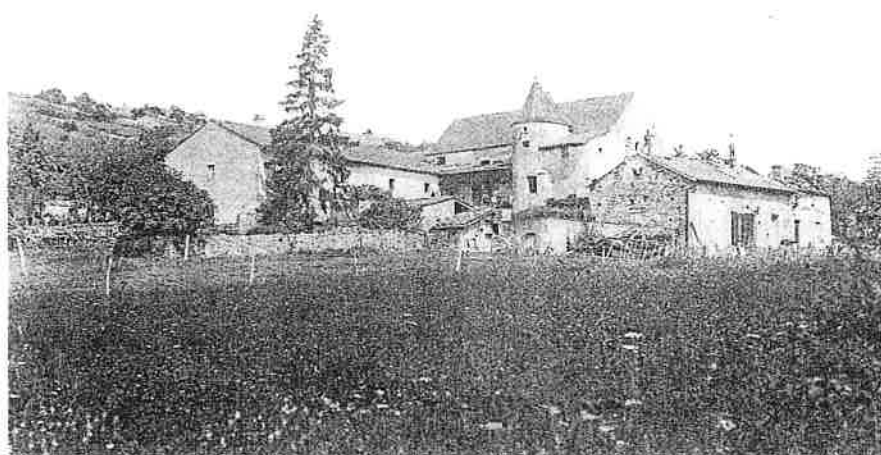
Les parcelles cadastrales C 1257 à 1259 ont été partagées, à partir de 1859, entre Claude Canot-Thevenet et Claude Canot-Comutrait. En 1895, elles entrent dans le patrimoine de Jean Bouilloud, riche propriétaire foncier de la commune de Cruzille.

A Sagy le Haut, section E 904-905 du cadastre de 1839 :

Le domaine est jusqu'en 1846 la propriété de Claude Canot-Comutrait, domicilié à Sagy ; la matrice cadastrale inscrit après lui le nom de Joseph Bonnat, domicilié à Mâcon ; Charles Gamier, de Pont-de-Vaux, acquitte les taxes afférentes au domaine pour l'année 1850-1851. La propriété semble s'être partagée en 1865 entre les précédents et Claude Blanc fils, domicilié à Sagy, lequel transmet sa part à Philibert Renard-Blanc ; ce dernier recouvre en 1886 la part qui, aux termes de diverses transactions, était échue à Claude Letourneau-Libet, et reconstitue le domaine primitif. Le domaine contigu à l'Ouest était en 1843 inscrit déjà au nom d'un Claude Letourneau. Claude Canot, fils d'autre Claude et de Claudine Jacquelin, décéda propriétaire à Cruzille le 24 juin 1865, âgé de 74 ans ; il laissait une veuve du nom de Jeanne Comutrait. Les témoins de l'acte de décès sont François Ducloux, cafetier, âgé de 57 ans, et Jean Merle, instituteur.

SAGY-LE-HAUT-CRUZILLES -- Maison Renard-Blanc

Chapuis, édité.

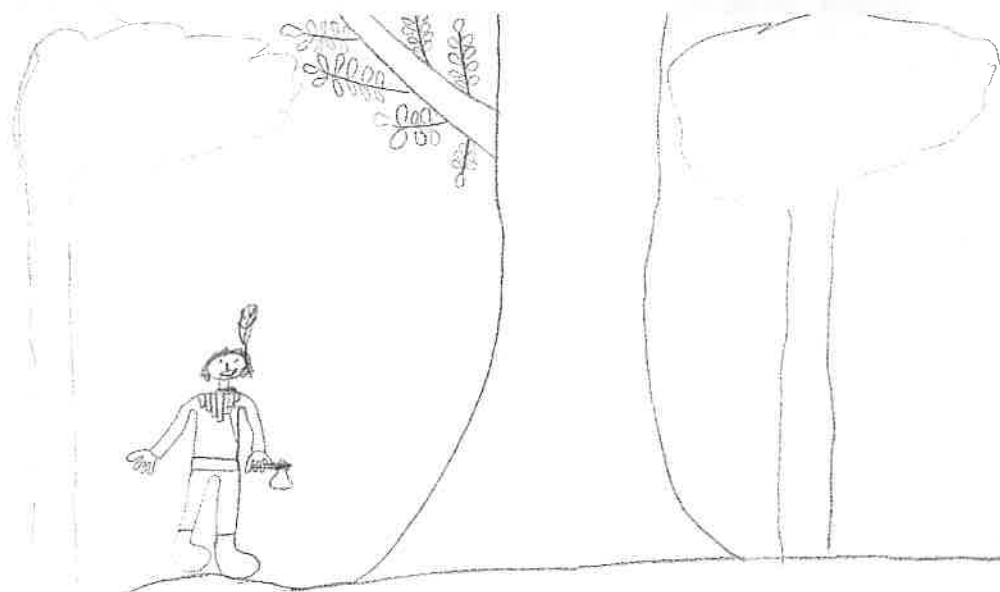


X - QUELQUES LIEUX-DITS IMAGINÉS PAR LES ÉLÈVES DE CYCLE 3**beauchêne**

« Beauchêne », nom d'origine indienne, datant de 1500.  
Signifiant « un beau chêne ».

A l'origine, un jeune Indien qui aimait beaucoup chasser,  
un jour, alors qu'il passait par un bois de Cruzille, aperçut  
un chêne stupéfiant. Il en resta bouche bée.

Et depuis cela, ce lieu-dit s'appelle Beauchêne.



Mais si vous aussi allez dans cette forêt, levez les yeux, vous  
pourriez voir un chêne magnifique.

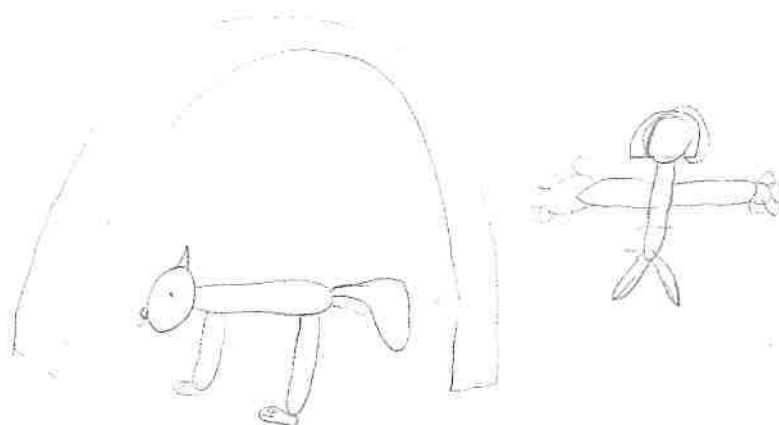
Tibo Neurohr CE2

## en penloup

Penloup : nom d'origine espagnole signifiant « pont », d'autant de l'an 9.

C'est l'histoire d'un vieux pont de Cruzille qui se trouve sur le Tronquiou. Il servait d'abri à une famille de loups. Au début, les gens du village voulaient détruire le pont car il ne servait plus à rien ... à part à abriter les loups !

Mais en voyant que des loups habitaient dessous, ils prirent peur (les gens disent que les loups mangent les hommes).



Si vous allez au lieu-dit en penloup , vous verrez un vieux pont et la nuit vous apercevrez peut être deux yeux jaunes et brillants dans le noir !

C'est pour cela que ce lieu-dit se nomme en penloup.

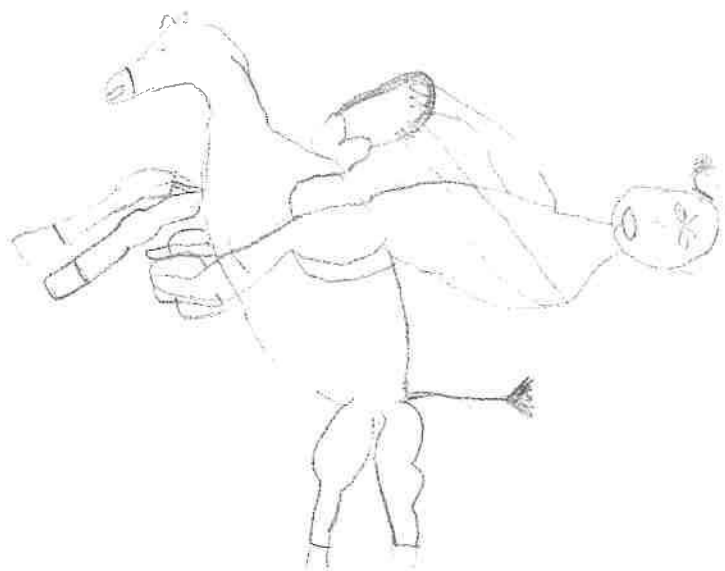
Marie Ruffin CE2

**Oh ! Cartes**

Nom d'origine anglaise qui signifie « nom de cheval », datant de 1884.

Le 9 août 1884, il y avait un cavalier très célèbre qui s'appelait Tibo Neurohr, qui faisait du cheval à Cruzille.

Pour que le cheval s'arrête, il disait : « Oh ! Cartes » car Cartes, c'était le nom du cheval. Alors c'est pour cela que ce lieu-dit s'appela « Oh ! Cartes ».



Si vous aussi, vous voulez aller sur ce lieu-dit, vous devrez obligatoirement monter à cheval et être, vous aussi un très bon cavalier, comme Tibo !

Thomas Costantini CE2

## le poirier plat

Nom d'origine grecque, datant de 1980.

Un jour un monsieur se promenait à Cruzille.

Ce monsieur était un magicien, lui-même était plat, complètement plat.

Un jour, alors que ce magicien se baladait, des graines tombèrent de sa poche.

Ces graines étaient magiques, car lorsqu'on les mettait en terre, un mois plus tard cela donnait un poirier plat, mais à condition que celui qui sèmerait la graine soit lui-même plat.

Donc la graine se mit à pousser et un mois plus tard donna un magnifique poirier plat, parfaitement plat !



Si vous allez sur ce terrain, vous pourrez peut être voir un poirier plat, car le premier poirier a sans doute donné d'autres petits poiriers ... plats !

Victor Bino CE2

## au péchoux

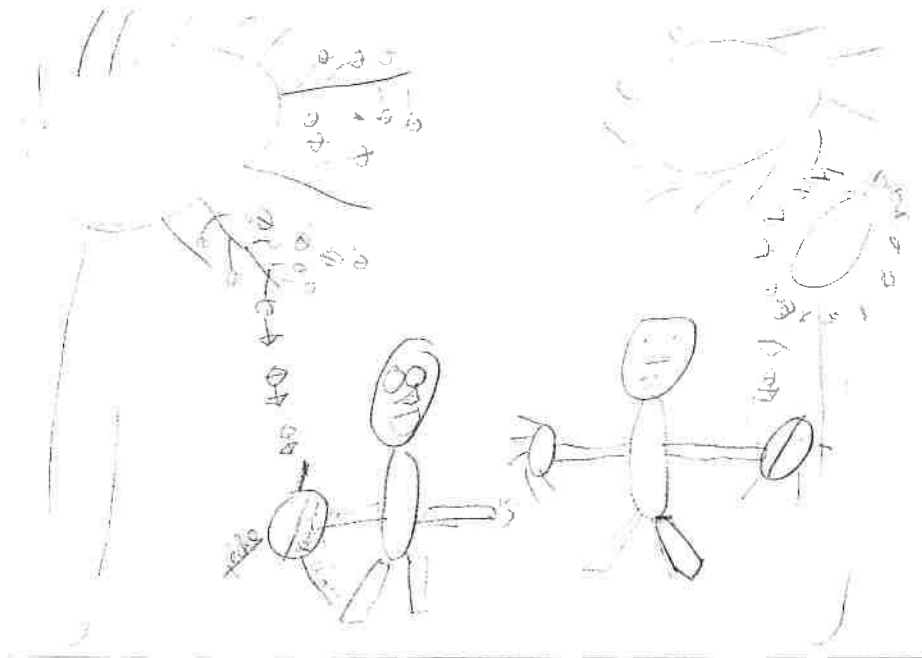
Nom d'origine égyptienne donné vers 1930.  
Il signifie «une pêche et un chou».

Un jour, à Cruzille, il y avait des jumeaux. Un des deux garçons aimait bien manger des choux et l'autre préférait les pêches.

Un jour, ils se sont mariés à des jumelles et ils ont fait plein d'enfants.

Pour faire plaisir à leurs enfants, ils ont fait une expérience dans leur jardin : un mélange de pêche et de chou.

Un matin, un des deux garçons a cueilli un de ces fruits : il avait un côté pêche et un côté chou !



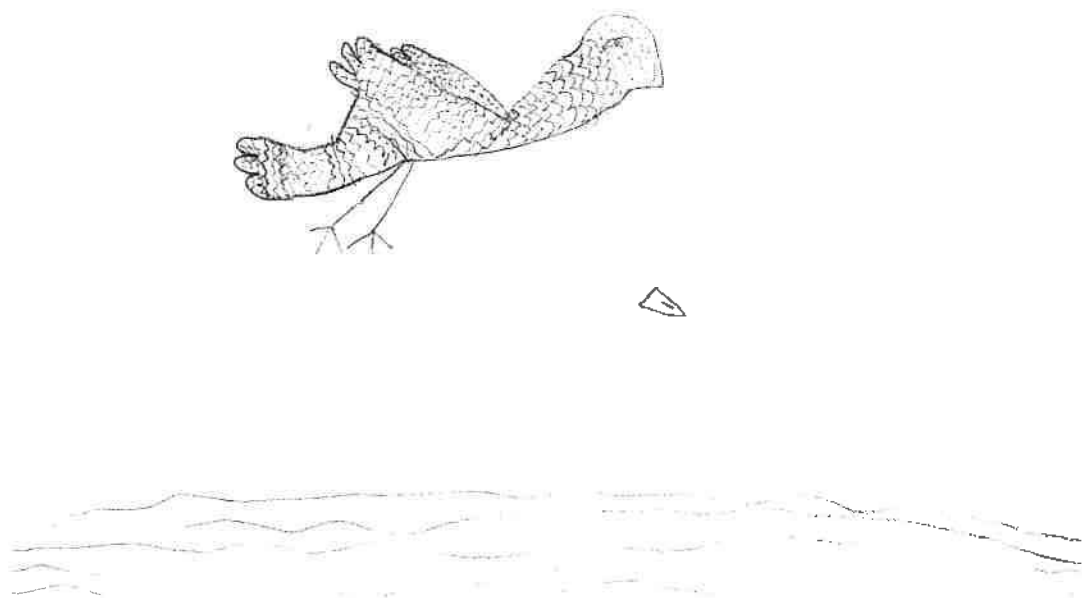
C'est depuis ce jour qu'on appelle l'endroit où se trouvait ce jardin « au péchoux ».

Cédric Guillot CM1

## au bec d'oiseau

Nom d'origine française signifiant « bec tombé par terre ».

Un jour à Cruzille, un oiseau s'enfuit de sa cage.  
Mais en volant, son bec est tombé dans un terrain.  
Pendant des jours et des nuits l'oiseau cria :  
« Mon bec ! mon bec ! », mais personne ne l'entendit.  
La terre avait recouvert le bec.  
C'est donc pour cela qu'on appela ce terrain « bec d'oiseau ».



Et si vous aussi, vous allez dans ce terrain, cherchez le bec  
peut-être que vous pourrez rendre la paix à ce pauvre oiseau  
qu'on entend chaque soir crier depuis des années : « Mon  
bec, mon bec ! »

Caroline Maréchal CM1



## en tarrin

Nom d'origine américaine signifiant « terrain », datant de 1492 .

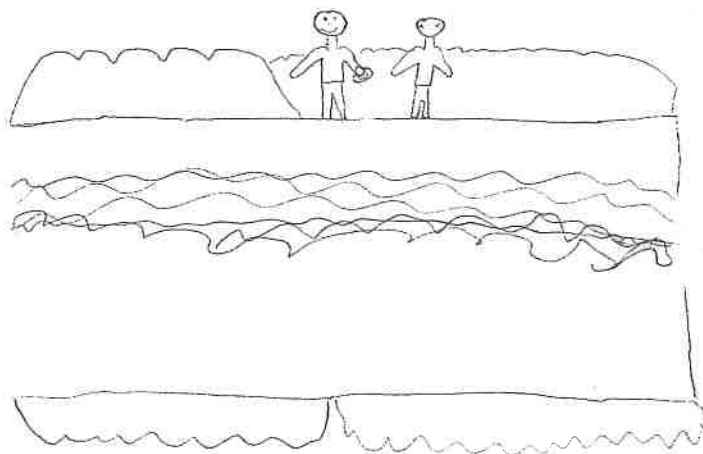
A l'origine de ce nom, un jeune garçon un peu sourd qui allait se promener ,rencontra un vieux monsieur sourd lui aussi .

Le garçon lui demanda : « Comment s'appelle ce terrain ? »

Le vieux monsieur, qui n'avait pas compris la question, lui répondit :

« Il se fait tard, hein ? »

Le jeune garçon crut que le terrain s'appelait « en tarrin » (« tard, hein »)



C'est pour cela qu'on appela ce lieu-dit « en tarrin ».

Si vous allez vers ce lieu-dit et que vous rencontrez un vieux monsieur , demandez-lui comment s'appelle cet endroit. Il vous répondra peut-être : « Il se fait tard, hein ? »

Laurie Charpy CM2

**en gratte poule**

Nom d'origine japonaise signifiant « poules gratteuses ».  
Ce nom a été donné en 1901.

L'histoire se passait à Cruzille. C'est un fermier qui alla vers ses poules dans un champ parfaitement plat et d'un seul coup, il tomba dans un trou et vit une poule qui grattait.

Le fermier dit : « Ces poules ont gratté mon champ, ce n'est plus un champ mais un vrai gratte poules ».

C'est pour cela qu'on appela ce lieu-dit « en gratte poule ».



Si vous aussi, vous voulez aller vers ce lieu dit, regardez où vous mettez les pieds car vous pourriez bien tomber dans un trou de « gratte poule ! ».

Vincent Doussot CM2

## les tessonnières

Nom de lieu-dit « les tessonnières », nom d'origine africaine signifiant « les théières ».

Un jeune garçon se promenait en voiture à Cruzille. Sur la route, il rencontra une théière avec des jambes.

Le garçon se dit : « Est-ce que j'arriverai à attraper cette théière ? »

La théière courait plus vite que lui ; le garçon s'arrêta et soudain la théière heurta une pierre et se cassa en mille morceaux.

Le garçon ramassa les tessons. Mais plus il en ramassait, plus il y en avait.



Si vous aussi vous allez aux Tessonnières, vous trouverez sûrement un peu partout des petits tessons.

Kelly Grillot CM2

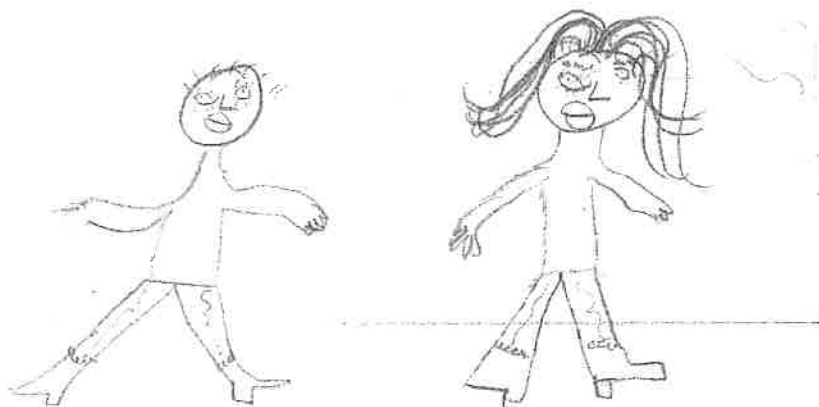
**bas de fou**

A Cruzille, il y a très longtemps, un monsieur arriva de Chine.

Il s'appelait Fou et portait toujours des bas rouges car c'était la mode dans son pays.

Ce monsieur avait un terrain et sur ce terrain il portait évidemment toujours des bas rouges. On appela cette sorte de bas, des « bas de Fou ».

Il obligeait chaque personne qui y allait à en porter.



Si vous aussi vous voulez aller sur ce terrain, il vous faudra porter des bas rouges, autrement dit des « bas de Fou ».

C'est pour cela qu'on appela ce terrain en « bas de fou ».

Tiffany Briche CM2

## aux vieilles fourches

Nom de lieu-dit : « Aux vieilles fourches », nom d'origine australienne signifiant « foin ».

Ce nom a été donné à ce lieu-dit en 1838.

A l'origine, un vieux paysan de Cruzille donnait du foin à ses bêtes, mais il le donnait à la main.

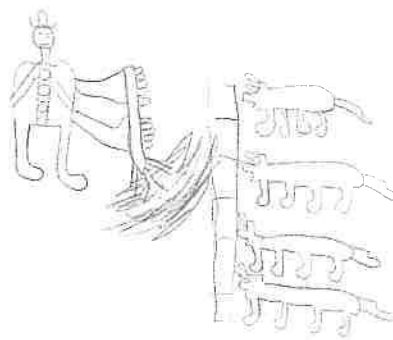
Chaque jour, il distribuait le foin manuellement et il faisait une petite pause pour manger son goûter.

Il ramassait tout à la main : le blé, le maïs, l'orge etc.

Puis un jour, alors qu'il faisait la sieste sous un arbre, il vit une branche avec une forme particulière : une forme de fourche. Il la cassa et s'en servit pour donner de la nourriture à ses bêtes.

C'est ainsi qu'il inventa la fourche. Ce fût la première fourche.

Voilà pourquoi on a donné ce nom à ce lieu-dit, en souvenir de ce jour.



Si vous aussi vous allez aux vieilles fourches, cherchez dans les buissons : peut-être en a-t-on oublié une très très vieille dans la haie.

Rémi Thurisset CM2

## BIBLIOGRAPHIE

Chavot Th., *Le Mâconnais, géographie historique, contenant la dictionnaire topographique de l'Arrondissement de Mâcon*, Mâcon, 1844.

Dauzat Albert et Rostaing Charles, *Dictionnaire des noms de lieux en France*, Paris, 1963.

Dubois Alexandre, *Monographie de la Seigneurie de CRUZILLE en MÂCONNAIS*, Chalon, 1904.

Haasé Pierre, *Sur les chemins du terroir*, 2001.

Jeannet André, *Glossaire du langage populaire de S et L*, St Gengoux de Scissé, 1996.

Oursel R. et A.M., *Histoire et Monuments de Saône et Loire - Val d'Azé (vol 23)*, Mâcon, 1998.

Taverdet Gérard, *Les noms de lieux de Bourgogne, 3<sup>ème</sup> partie : la Saône et Loire*, Dijon, 1983.

Taverdet Gérard, *Microtoponymie de la Bourgogne*, 12 fascicules, Dijon, de 1989 à 1993.

Taverdet Gérard, *introduction aux noms de lieux dans l'Yonne*, Dijon, 1983.

Vincenot Henri, *La Billebaude*, Commarin, 1978.

## PHOTOGRAPHIES, ILLUSTRATIONS

Bouillot Michel, *L'habitat rural autour de Mâcon*, Mâcon, 1991.

Cassini de Thury, *Chalon sur Saône n°85, feuille 36*, Paris, 1757 à 1759. (page de couverture)

Cornillon Claire, *clichés de Cruzille - Dedienne François, cartes postales anciennes*.

Desbrosse Alain, *Étude d'environnement pour la Communauté des communes du Haut Mâconnais*, Chalon, 1994.

Druard Jacques, *série "Lavoirs"*, Chagny.

Oursel R. et A.M., *Histoire et Monuments de Saône et Loire - Val d'Azé (vol 23)*, Mâcon, 1998.

Suchet M., *plan d'assemblage cadastral de la commune de Cruzille*, Mâcon, 1809.

## REMERCIEMENTS

à M. et Mme Lucien Bonvilain, M. Aimé Perret, dont nous avons sollicité la mémoire,

à M. Potier Maurice qui nous a aimablement mis à disposition ses recherches sur le sujet.

